



### **MI-LIEU HYBRIDE**

L'architecture comme moyen de régénération identitaire, relationnel et historique entre le paysage et le village de Lac-aux-Sables

Essai [projet] soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

*Mathieu St-Amant*

École d'architecture Université Laval 2012

Superviseur : \_\_\_\_\_

*Gianpiero Moretti*



*« Landscape is of course historically linked to the arts of memory »*  
- Jan Birksted : 2000 -



## Résumé

Cet essai [projet] explore une méthode de conception architecturale qui puisse aider à élaborer un projet d'architecture et d'aménagement en continuité avec l'histoire et l'identité de la municipalité de Lac-aux-Sables. Il vise à explorer cette relation au paysage qui est à l'origine du développement du village et porteur de l'identité locale. Par conséquent, il veut démontrer la pertinence et la richesse de l'utilisation du lieu et du non-lieu comme éléments porteurs historique et territoriale d'un ensemble architectural culturel dans la municipalité de Lac-aux-Sables.

Le site sélectionné pour le projet est le témoin de l'évolution de la municipalité. Localisé entre le village et le paysage riverain, il est aujourd'hui un terrain vague en rupture avec son passé, un non-lieu aux fonctions temporaires et transitoires, mais possédant un grand potentiel.

Élaboré comme un nouvel espace hybride, le projet est tracé comme une troisième voie, où s'effectuent continuellement de nouveaux contacts et de nouvelles expériences, comme un espace du seuil entre intérieur et extérieur, entre nouveau et ancien, entre résidents et touristes, entre village et paysage.

Une analyse rigoureuse permettra d'explorer une méthode de conception numérique afin de concevoir un ensemble architectural qui agit comme un catalyseur des potentiels identitaires, relationnels et historiques du lieu et du non-lieu : le mi-lieu. L'objectif étant de concevoir une architecture favorisant les interactions entre le paysage et le village, valoriser l'identité locale, tout en facilitant les échanges, les rencontres et la découverte.



## **Équipe d'encadrement**

**Gianpiero Moretti**

*Professeur École d'architecture de l'Université Laval  
Superviseur de l'essai [projet]*

**Myriam Blais**

*Professeur École d'architecture de l'Université Laval  
Cours de méthodologie de l'essai [projet] en architecture*

**Émilie Pinard**

*Collaboratrice  
Cours de méthodologie de l'essai [projet] en architecture*

## **Membres du jury**

**Gianpiero Moretti**

*Professeur École d'architecture de l'Université Laval*

**Diana Cardas,**

*Architecte chez Côté Leahy Cardas architectes  
Chargée de cours École d'architecture de l'Université Laval*

**Pierre Thibault (Président)**

*Architecte chez Atelier Pierre Thibault  
Professeur École d'architecture de l'Université Laval*

**Olivier Bourgeois**

*Architecte chez Bourgeois/Lechasseur architectes  
Chargé de cours École d'architecture de l'Université Laval*



## **Avant-propos**

Ce projet m'a permis de (re)découvrir le paysage bâti du village où j'ai grandi et, surtout, d'apprécier davantage le paysage naturel qui l'entoure. Il m'a permis d'en apprendre plus sur les liens qui existent entre les différents niveaux de lecture d'un lieu afin de faire ressortir toute sa richesse.

Merci à mes parents qui m'ont toujours soutenu dans mes projets. Un merci particulier à Sandra, ma conjointe, qui m'a encouragé et accompagné dans ce merveilleux monde de l'architecture. Sans elle, mon parcours académique aurait été bien différent.

Merci à Darkise Grégoire et à Anne Carrier pour leur aide inestimable à la correction et à la rédaction de cet essai [projet]. Leurs précieux conseils m'ont permis de prendre du recul sur mon travail et d'y porter un regard nouveau.



## Table des matières

<i>Résumé</i>	I
<i>Équipe d'encadrement</i>	III
<i>Membres du jury</i>	III
<i>Avant-propos</i>	V
<i>Liste des figures</i>	IX
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 - Le lieu</b>	<b>5</b>
1.1. <i>Historicité et territorialité : la relation au paysage et l'identité locale</i>	7
Le commencement : de la colonisation à l'industrialisation	7
Un nouveau rapport au paysage : le tourisme	11
Identité locale : l'influence des paysages naturel et culturel	13
1.2. <i>Le rapport entre lieu artificiel et lieu naturel : la véritable essence de l'architecture</i>	15
<b>Chapitre 2 - Le non-lieu</b>	<b>17</b>
2.1. <i>Le site : le témoin de l'évolution du Lac-aux-Sables</i>	18
2.2. <i>Le terrain vague [et le stationnement] : les réceptacles d'un quelconque possible</i>	19
<b>Chapitre 3 - Le mi-lieu (le projet architectural)</b>	<b>23</b>
Le processus de conception : une approche multisensorielle	27
Méthode de conception numérique : du paysage à l'architecture	30
3.1. <i>Les analyses : les générateurs du mi-lieu</i>	33
Le lieu naturel : le caractère multisensoriel du paysage	33
Le lieu artificiel : les [micro] fonctions culturelles dispersées dans le village	35
Le non-lieu : les potentialités du site	36
3.2. <i>La démarche : l'implantation du vide, la déformation du plein</i>	38
3.3. <i>L'implantation territoriale : les capsules dispersées</i>	44
3.4. <i>La matérialité : le paysage évolutif</i>	48
3.5. <i>Évaluation critique du jury</i>	51
<b>Conclusion</b>	<b>53</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>55</b>
<b>Annexe A – Carte des concepts</b>	<b>57</b>
<b>Annexe B - Planches</b>	<b>59</b>



## Liste des figures

- Figure 1** Croquis d'intention conceptuelle
- Figure 2** Relation entre le site (non-lieu) et son environnement (lieu)
- Figure 3** Le beau lac me charma tout particulièrement; ce charme qui ne faiblit jamais ...
- Figure 4** Municipalité de Lac-aux-Sables
- Figure 5** Premier axe de pénétration | Premier centre
- Figure 6** Bois flottant sur le lac
- Figure 7** Deuxième et troisième axes de pénétration | Centre institutionnel
- Figure 8** Point culminant routier | Centre ferroviaire
- Figure 9** Le site en 1968 : lieu d'histoire, d'interaction, de découverte, d'échange et de rencontre
- Figure 10** Le site en 2012 : non-lieu aux fonctions temporaires et transitoires
- Figure 11** Thirtyfour Parking Lots in Los Angeles : traces au sol et caractère transitoire des stationnements
- Figure 12** Exemple de figure/fond
- Figure 13** Lieu introverti aux espaces intermédiaires d'échanges et de rencontres
- Figure 14** Shéma échelles
- Figure 15** The Incredulity of Saint Thomas by Caravaggio
- Figure 16** Analyses des stimuli sensoriels
- Figure 17** Implantation pavillonnaire sensible à partir d'un centre
- Figure 18** Exploration topographique par déformation
- Figure 19** Attractivité et répulsivité : déformation topographique selon les flux multisensoriels du contexte
- Figure 20** Les stimuli multisensoriels du paysage
- Figure 21** Cadrages visuels
- Figure 22** Analyse de site
- Figure 23** Zone d'intensités comportementales
- Figure 24** La démarche conceptuelle (Étapes 1 et 2)
- Figure 25** Déformation du site | Espace public central
- Figure 26** La démarche conceptuelle (étape 3 et 4)
- Figure 27** Déformation du site et de la toiture | Éclatement sur le territoire
- Figure 28** Flexibilité, interactions, échanges, rencontres, découvertes
- Figure 29** Boite indépendante | Fonctions culturelles | Studio d'artiste
- Figure 30** Plan masse du centre culturel
- Figure 31** Mixité programmatique et approche intermédiaire de l'école de Nantes
- Figure 32** Observatoire | Capsule dispersée
- Figure 33** Plan d'aménagement du parcours touristique
- Figure 34** Exemples de projets touristiques norvégiens
- Figure 35** Étude des postures du corps (Bodyscape)
- Figure 36** Le quai un lieu de contact ergonomique ouvert
- Figure 37** Le quai ergonomique | Procédé de fabrication numérique
- Figure 38** Lieu de contemplation du paysage
- Figure 39** Effet du temps sur les matériaux
- Figure 40** Les pavillons de diffusion signalent leur présence
- Figure 41** Photo de maquette



*« Tout lieu neuf porte les différentes empreintes de l'histoire et exprime l'existence d'une interaction irréductible entre des phénomènes qualitatifs qui tantôt se manifestent, tantôt se dissimulent, s'enracinent et bifurquent sans cesse » (Robert Venturi)*

## **Introduction**

Le présent essai [projet] s'intéresse aux potentiels identitaire, relationnel et historique du lieu et du non-lieu en zone rurale où le paysage occupe une place prépondérante. Plus précisément, c'est le croisement et la coexistence de l'un et de l'autre qui intéressent, cet espace de l'entre-deux, l'intermédiaire : le mi-lieu.

L'environnement (lieu) et le site (non-lieu) choisis pour l'étude de ces concepts et la réalisation du projet se situent à Lac-aux-Sables, un village né de l'industrie du bois dont l'évolution est directement liée à son paysage et à son territoire. D'une part, les activités forestières en bordure du lac ont assuré le développement économique de la municipalité pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, l'arrivée du tourisme à la suite de la Seconde Guerre mondiale a favorisé l'implantation progressive aux abords du lac. Graduellement, les rives sont devenues habitées et privées.

Le site sélectionné pour le projet d'architecture est le témoin de l'évolution de la municipalité de Lac-aux-Sables et symbolise tant historiquement que physiquement cette relation qui a toujours existé entre le paysage et le village. Aujourd'hui, le site est un terrain vague en rupture avec son passé, un non-lieu aux fonctions temporaires et transitoires destinées au tourisme et dont l'état provisoire imposé par les mouvements démographiques saisonniers rend l'accès difficile par les résidents en saison morte.



**Figure 2** Relation entre le site (non-lieu) et son environnement (lieu)

En fait, la question à poser est comment l'architecture peut-elle favoriser les interactions entre le paysage et le village, valoriser l'identité locale, tout en facilitant les échanges, les rencontres et la découverte ? Comment la régénération d'un non-lieu par la compréhension du lieu peut-elle générer un mi-lieu ?

L'hypothèse à l'origine du projet consiste à matérialiser en un espace architectural (mi-lieu) les différents caractéristiques signifiantes des « lieu et non-lieu » qui permettent la mise en valeur du site au niveau de ses potentiels identitaires, relationnels et historiques.

L'objectif de cet essai est donc dans un premier temps de comprendre le caractère qualitatif des « lieu et non-lieu » ainsi que leurs utilisateurs permanent et temporaire. Le tout en tenant compte de leur nature holistique afin de générer un ensemble architectural global où les composantes locales sont réunies pour former des espaces en constante interaction avec leur communauté. Dans un deuxième temps le mi-lieu, l'essence du projet d'architecture, se développe par les analyses, la démarche, la formalisation, la matérialisation et leurs différentes échelles d'imbrications.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les définitions du lieu, du non-lieu et du mi-lieu prennent racine dans les écrits des auteurs Christian Norberg-Schultz, Marc Augé et Paola Barenstein-Jacques.

*« C'était vers la fin d'août 1905. Gaiement nous nous acheminions vers notre nouvelle patrie. La locomotive du chemin de fer des Basses Laurentides, aujourd'hui C.N.R., nous stoppait vers 3 ½ hres p.m. à la gare du Lac-aux-Sables [...]. L'impression pour moi fut des meilleures, ce beau soleil chaud d'août joint à la senteur fraîche de la sciure de bois nous fit dilater les poumons et respirer à plein poumons cette atmosphère de liberté [...]. Le beau lac me charma tout particulièrement; ce charme qui ne faiblit jamais devait exercer sur moi une profonde influence [...] » (Extrait des mémoires de Joseph Simard)*



**Figure 3** Le beau lac me charma tout particulièrement; ce charme qui ne faiblit jamais ...



Créée en 1897, la municipalité de Lac-aux-Sables est située à quelques 95 kilomètres au nord-ouest de la ville de Québec, dans une partie peu peuplée de la MRC de Mékinac. Établie dans la région administrative de la Mauricie, 1389 personnes l'habitent en permanence. Elle est majoritairement construite sur les bords du lac du même nom. Son territoire est consacré presque essentiellement à la villégiature et à la foresterie. L'agriculture y joue un rôle de moindre envergure bien que présente. La majorité des travailleurs œuvre à l'extérieur de la municipalité dans les secteurs forestier, ferroviaire ou de la santé. Ses principaux attraits sont liés à la villégiature et au tourisme comme en font foi les 500 chalets construits sur les bords de ses eaux ainsi que la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) qui compose une portion importante de son territoire.

## Chapitre 1 - Le lieu

Christian Norberg-Schultz (1998 : 8) définit le lieu par son caractère ou par son « *atmosphère* ». Selon lui, le lieu est constitué de « *choses<sup>2</sup> concrètes qui ont leur substance matérielle, leur forme, leur texture et leur couleur* » (Norberg-Schultz, 1998 : 7) et qui sont reliées entre elles de manière complexe. Le lieu est donc un phénomène « *total* » qualitatif. Total se réfère ici à un système d'explication globale dont les caractéristiques ne peuvent être considérées séparément.

Le lieu peut être naturel, c'est-à-dire composé des éléments du ciel et de la terre. Il peut aussi être artificiel c'est-à-dire se situer entre les deux. Dans tous les cas, le lieu influence directement ou indirectement l'être humain. « *Il va de soi que l'homme ne construit pas seulement la nature, il se construit également lui-même ainsi que la société et la culture [...]* » (Norberg-Schultz, 1998 : 168). L'identité se crée donc dans ce rapport de réciprocité qui unit l'homme à ses environnements naturel et artificiel.

De la même manière, Augé (1992 : 76) soutient que « *l'identité et la relation sont au cœur de tous les dispositifs spatiaux* ». Par conséquent, « *l'histoire aussi, car toutes les relations inscrites dans l'espace s'inscrivent aussi dans la durée, et les formes spatiales [...] se concrétisent que dans et par le temps* ».

Ainsi, la municipalité de Lac-aux-Sables **[Figure 4]** peut être considérée comme un lieu artificiel (le village) dont l'évolution est historiquement liée au lieu naturel (le paysage) dans lequel elle fut fondée.

---

<sup>2</sup> « Le terme « chose », signifiait originellement (dans les langues anglo-saxonnes) un « rassemblement », et la signification de chaque chose correspond aujourd'hui encore à ce qu'elle rassemble » (Norberg-Schultz, 1998 : 5).

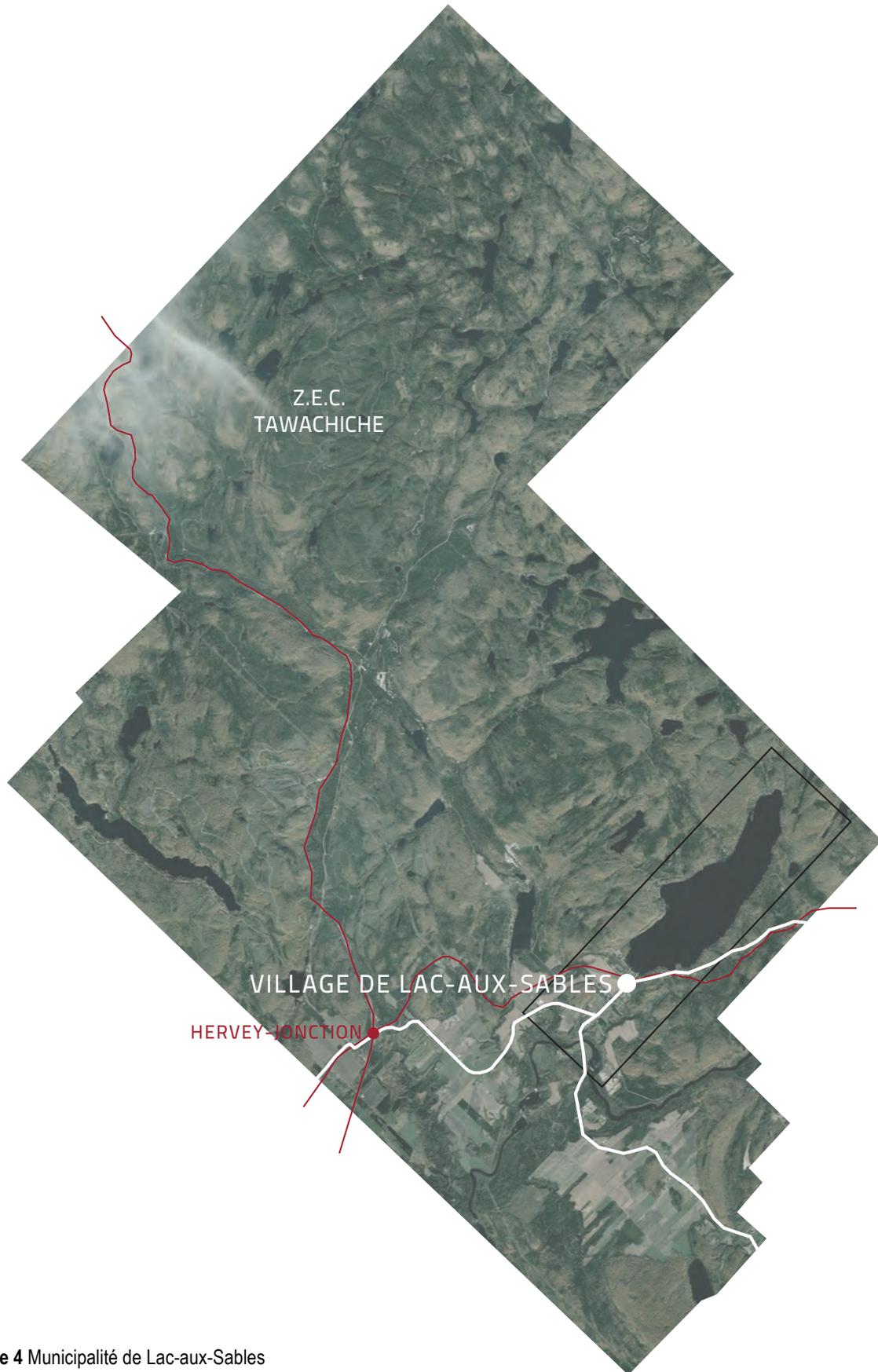


Figure 4 Municipalité de Lac-aux-Sables

### 1.1. Historicité et territorialité : la relation au paysage et l'identité locale

Les paragraphes qui suivent démontrent la pertinence historique et territoriale d'un projet de recherche-crédation dans la municipalité de Lac-aux-Sables. Ils visent à explorer cette relation au paysage qui est à l'origine du développement économique de cette région et par le fait même, porteur de l'identité locale.

#### Le commencement : de la colonisation à l'industrialisation

*« La vie est avant tout mouvement, et possède de ce fait une direction, un rythme. Le parcours est donc un symbole existentiel de base qui concrétise la dimension de temps : parfois ce parcours peut conduire à une destination riche de sens, où le mouvement s'arrête et où le temps devient permanence. Le centre est, de ce fait, un autre symbole fondamental qui concrétise la dimension du temps » (Norberg-Schultz, 1998 : 56).*

Le premier axe de pénétration permettant l'accès au territoire de la future municipalité de Lac-aux-Sables débute sur la rive sud-est du lac, 25 ans avant son érection canonique. *« Une société de colonisation de Québec-Centre fit exécuter en 1872 les premiers travaux permettant d'ouvrir à des cultivateurs [...] la rive droite de la rivière Batiscan ; c'est alors que débute l'établissement de Lac-aux-Sables »* (Extrait de Le Centre du Canada français de Raoul Blanchard, d'après les Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec, et autres qui en ont fait ci-devant partie, Québec, n° 20, mai 1972, p. 89). Rapidement, un premier noyau se forme à l'extrémité sud du lac **[Figure 5]**. La construction d'une voie ferrée longeant ce tracé, contribue d'ailleurs à l'essor de ce premier centre.

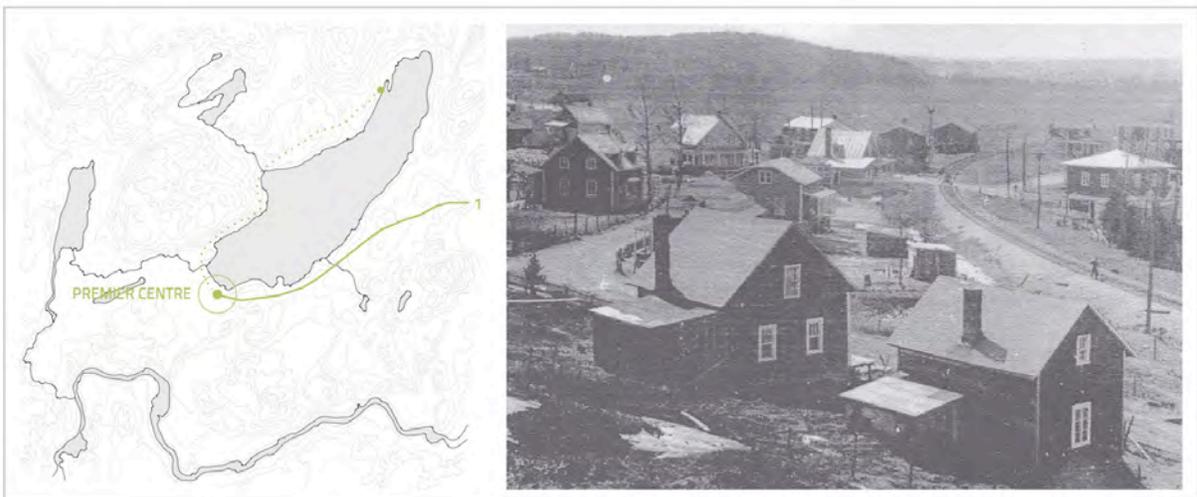


Figure 5 Premier axe de pénétration | Premier centre

L'industrie du bois et l'agriculture sont les principaux facteurs de croissance de la communauté et constituent des moyens de subsistance essentiels. Pour cultiver le sol, la forêt est défrichée. Les arbres coupés sont alors envoyés vers le moulin à scie pour produire le bois nécessaire à la construction des maisons et des bâtiments de ferme. « *On relate que dans ce temps-là, les maisons étaient construites en deux sections. L'une, plus chaude, servait à loger les colons alors que la seconde servait d'abri aux animaux. La demeure en question était en fait mi-maison, mi-étable* » (Jocelyn Rivard, Extrait de l'album-souvenir du 75<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Lac-aux-Sables, 1973). Cette architecture hybride résulte des besoins variés des occupants par leurs relations différentes au climat extérieur. À cette époque, les produits de la chasse et de la pêche de même que la culture constituent également une source importante de nourriture. La forêt, l'eau du lac et la terre sont donc les principaux attraits pour les premiers arrivants. De ces rapports avec la nature naissent les fondements d'une identité culturelle locale basée sur les particularités du paysage.

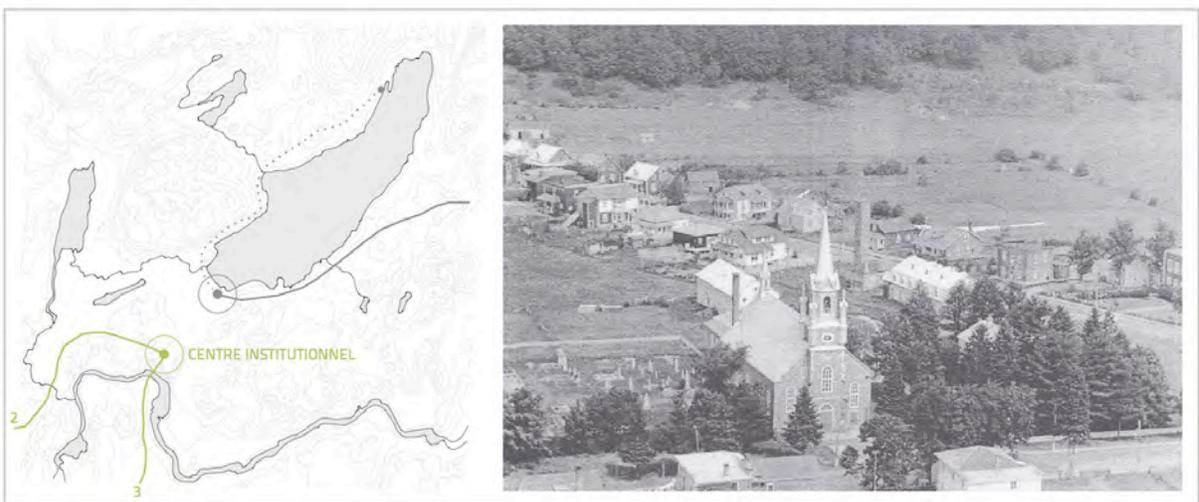
Rapidement, l'industrie du bois tire profit de ces avantages géographiques et devient l'élément central de la croissance économique municipale. « *En 1882, le ministère des postes permettait l'ouverture d'un bureau de poste alléguant qu'il y avait un moulin à scie près du lac aux sables [...] et que plusieurs familles vivaient autour* » (Livre du centenaire, 1997: 147). En réalité, deux moulins à scie existent déjà à cette époque et tirent profit des caractéristiques du lac. Un premier moulin fonctionne à vapeur. Il est situé dans le noyau du village, au sud du lac. Le deuxième est alimenté par l'eau et accessible uniquement par le lac puisqu'il se situe au nord de celui-ci. Le bois est donc transporté sur les eaux gelées du lac en hiver ou par chaland en été. Il est ensuite entreposé dans le lac pour l'empêcher de fendre ce qui facilite du même coup l'écorçage du bois avant qu'il soit scié **[Figure 6]**. Bref, le territoire est plus qu'un simple fournisseur d'où la matière première est extraite, il est également un outil favorisant son transport et sa transformation.



**Figure 6** Bois flottant sur le lac

Ce n'est qu'en 1896, que débiteront les travaux d'un chemin permettant de rejoindre le moulin à scie situé au nord du lac. Toutefois, le tracé qui devait être sur la montagne est difficile à établir car le relief accidenté rend ce chemin dangereux. C'est pourquoi le tracé suivra le bord du lac sur la moitié de la distance qui relie les deux moulins.

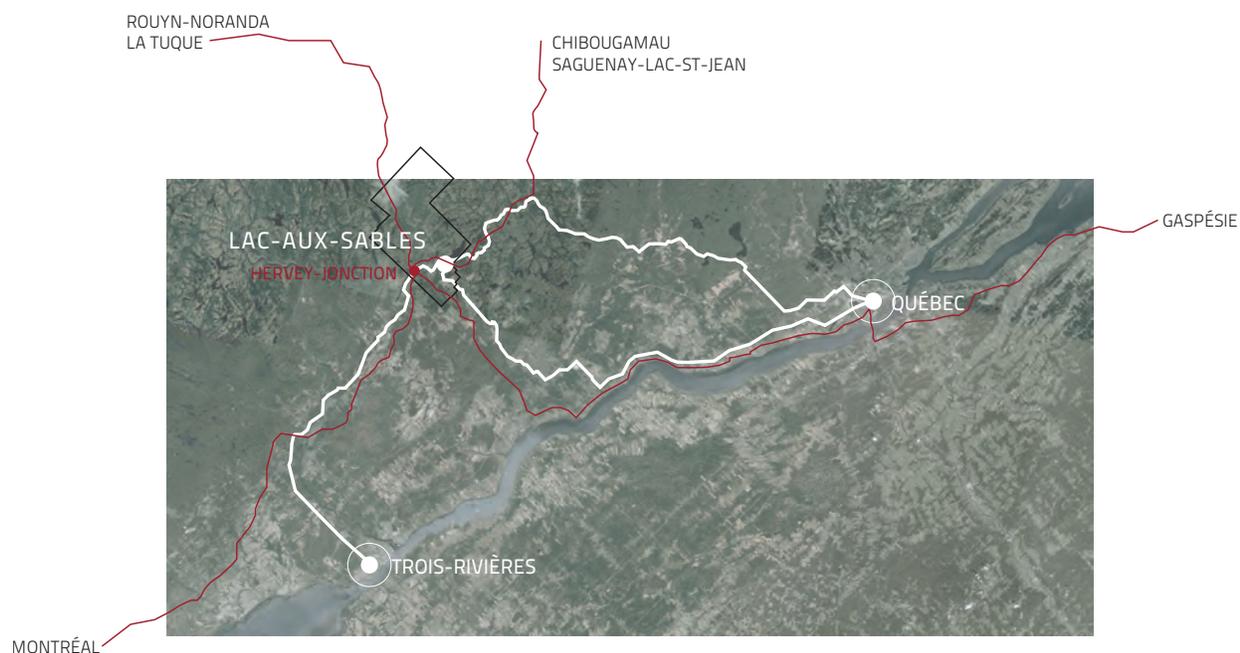
À la même époque, le diocèse de Trois-Rivières pénètre le territoire à l'ouest de la future municipalité. Ce sera le deuxième axe par lequel des colons viendront s'établir. Il y en aura un troisième, situé cette fois au sud de la rivière Batiscan, où d'autres colons s'établissent dans les années 1880. C'est seulement en 1900, suite à la construction d'un pont couvert, qu'ils franchiront la rivière pour rejoindre la municipalité de Lac-aux-Sables. Le croisement de ces deux nouvelles zones d'affluence à l'intérieur de la municipalité aura pour effet de créer un deuxième noyau de développement. La construction de l'église et du presbytère contribuera à la croissance et au dynamisme de ce nouveau centre institutionnel **[Figure 7]**, où viendront s'ajouter école et salle publique. Le parvis de l'église devient un lieu d'échanges et de rencontres pour les gens venus de lieux différents. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le village de Lac-aux-Sables se développe donc depuis deux centres issus de trois axes de pénétration indépendants. Ces derniers constituent l'aboutissement de leur parcours ce qui signifie que le Lac-aux-Sables est un point culminant routier sur le territoire **[Figure 8]**. Or, l'étude de la morphologie de la municipalité de Lac-aux-Sables définit déjà des zones d'implantation potentielle et fait ressortir des principes conceptuels comme les parcours et les centres, lesquels pourront être utilisés dans le projet d'architecture.



**Figure 7** Deuxième et troisième axes de pénétration | Centre institutionnel

Le début du siècle voit la municipalité passer d'une paroisse de colonisation et de subsistance à un centre purement industriel. « *L'ouvrage ne manquait pas ; il y avait, outre les moulins à scie [...] qui employaient chacun une trentaine d'hommes, la Canada Iron Furnace Co. qui opérait les quilles à charbon de bois [...], et qui employait aussi une grande quantité d'hommes* » (Extrait des mémoires de Joseph Simard). En effet, le bois est transformé dans les moulins à scie pour servir à la construction des maisons des nouveaux arrivants et aux bâtiments locaux, mais ne vaut rien pour la revente et l'exportation. Il est donc chauffé dans les fours à charbon, avant d'être envoyé par train pour alimenter les forges du Saint-Maurice et chauffer le fer. L'augmentation de la valeur du bois scié fit fermer les fours à charbon en 1908.

Entre 1890 et 1940, 26 moulins à scie entrent en fonction dans les alentours du Lac-aux-Sables, démontrant l'importance de cette industrie au sein de la municipalité où le mode de vie de la population y est directement lié. Le chemin de fer joue un rôle primordial dans le développement économique de la municipalité. D'une part, il favorise les mouvements et l'attractivité démographique sur le territoire. D'autre part, il assure l'exportation des ressources transformées vers les quatre coins du Québec. En effet, la gare d'Hervey-Jonction, située à cinq minutes du village, constitue un point central ferroviaire sur le territoire québécois [Figure 8]. Véritable plaque tournante, elle reliait les grandes villes industrialisées de Québec et de Montréal avec les régions situées au nord, lesquelles possédaient les ressources naturelles.



**Figure 8** Point culminant routier | Centre ferroviaire

La grande dépression économique de 1931 marquera le déclin progressif de l'industrie du bois dans la municipalité. La fermeture de nombreux moulins à scie favorise la création graduelle d'une économie basée sur le tourisme, mais surtout, elle amène des rapports différents avec la communauté.

### **Un nouveau rapport au paysage : le tourisme**

Le phénomène touristique à Lac-aux-Sables s'amorce timidement en bordure du lac au début du 19<sup>e</sup> siècle. À ce moment, le nombre de chalets ne dépasse pas la vingtaine, incluant les quelques chalets locatifs qui appartiennent à un commerçant local.

C'est pendant la Seconde Guerre mondiale que le tourisme prend de l'ampleur au Lac-aux-Sables et que le rapport au paysage passe de l'exploitation financière de ses richesses forestières à l'exploitation du paysage à des fins de loisirs et d'épanouissement. Fondé en 1940, le terrain de camping de Lac-aux-Sables, le premier au Canada, est créé entre la rive sud-ouest du lac et la voie ferrée. Le concept importé des États-Unis est, au début, un lieu de rendez-vous pour les pique-niqueurs dont plusieurs sont ouvriers. Signe d'un intérêt grandissant pour le paysage, des wagons entiers remplis à craquer partent de Shawinigan et acheminent cette clientèle à Lac-aux-Sables. Ce trafic est organisé avec la collaboration des industriels de Shawinigan. Les réseaux paroissiaux fournissent aussi une bonne partie de ces pique-niqueurs.

Cette période est rapidement suivie par des séjours plus longs suite à la Seconde Guerre mondiale. Réservé à une élite<sup>3</sup> au début, le camping est devenu une activité de plus en plus populaire au Québec. Lors de la Révolution tranquille, l'État identifie le tourisme comme étant un secteur de loisir : « *le tourisme est un besoin essentiel, un facteur d'enracinement culturel et d'ouverture à l'universel* » (Livre blanc sur le loisir au Québec, 1979 : 58). En effet, l'État évince progressivement l'Église de la sphère du loisir et reconnaît le droit à chaque citoyen au loisir. Ce dernier doit permettre « *le goût et l'exercice de la découverte et de l'expression créatrice* » (Livre blanc sur le loisir au Québec, 1979 : 27). De plus, le loisir se voit assigner une mission supplémentaire : « *promouvoir l'identité culturelle des Québécois* » (Livre blanc sur le loisir au Québec, 1979 : 27). C'est pourquoi le camping contribue à définir les fondements culturels de la municipalité de Lac-aux-Sables.

---

<sup>3</sup> Un prospectus des années 1950 qualifie le terrain de camping de « rendez-vous des familles d'élite ». Un extrait d'une lettre d'affaires adressée à un curé de la région plaide en faveur de l'idée du « camping comme fait d'élite dans les années 50 » (la lettre date de 1952) : il précise que l'une des objectifs du camping est de satisfaire « une classe plus appréciative des valeurs à l'endroit des loisirs ».

Le tourisme devient donc un moyen pour chaque communauté rurale d'affirmer leurs différences culturelles l'une par rapport à l'autres. « *La culture renferme un mécanisme " oppositionnel " dans la mesure où les groupes établissent leur identité en fonction de leurs différences avec d'autres groupes. La culture se construit bien par rapport à l'autre, dans la confrontation de l'identique et de l'altérité, de l'ici et de l'ailleurs, du présent et du passé* » (Turgeons, 1998 : 16). Pour prendre conscience d'elles-mêmes et produire leur identité, ces communautés rurales doivent avoir également des « *espaces de contact interactifs* », c'est-à-dire des « *espaces ouverts et générateurs* », où se produit constamment une mixité culturelle. Suivant cette logique, les infrastructures touristiques doivent affirmer cette différence culturelle. De plus, elles doivent s'implanter au sein de l'activité locale afin de favoriser les échanges et les rencontres entre les résidents permanents et les touristes.

Outre le camping, la possession d'une résidence secondaire est également de plus en plus accessible à la classe moyenne, favorisant du même coup l'implantation progressive aux abords du lac<sup>4</sup>. Ceux qui adoptent le lieu après un court séjour, deviendront souvent propriétaires d'un lot saisonnier sur le camping ou d'un chalet en bordure du lac. Graduellement les rives deviennent habitées et privées, laissant peu de lien de contact public aux résidents du village.

Aujourd'hui, la clientèle touristique formée des campeurs et des propriétaires de chalets est générée par les migrations saisonnières des habitants des grands ensembles urbains vers la périphérie munie d'espaces récréatifs. Vu sous cet angle, le phénomène touristique est une manifestation d'une loi sociale énoncé par Marcel Mauss (1950 : 473) selon laquelle la vie sociale ne se maintient pas au même niveau aux différents moments de l'année. Le paysage est donc impliqué dans la vie sociale (et réciproquement), il est conditionné en permanence par des rapports sociaux : « *le paysage est une entité relative et dynamique, où nature et société, regard et environnement sont en constante interaction* » (Berque, 1994 : 6). Toutefois, les campeurs, les propriétaires de chalets et les villageois entretiennent des relations sociales fort différentes entre eux. Alors que le tiers des saisonniers sont parents avec les villageois, les campeurs occasionnels étrangers entretiennent peu de rapports sociaux avec les gens du village. La création d'un lieu d'échanges et de rencontres entre les différents groupes sociaux de la localité serait donc profitable pour la dynamique municipale.

---

<sup>4</sup> En date du 23 novembre 2011, 195 propriétés étaient situées directement sur les rives du lac-aux-Sables. Ce nombre inclut les roulettes et les propriétés d'une valeur supérieure à 10 000 \$ (Municipalité du Lac-aux-Sables).

## **Identité locale : l'influence des paysages naturel et culturel**

Témoins de l'influence du paysage naturel et culturel sablois, les écrits, les poèmes et les peintures sont le reflet d'une identité locale qui lui est propre. « *Dans les travaux artistiques, la compréhension existentielle naît de notre rencontre avec le monde et avec notre présence dans le monde, elle n'est conceptualisée, ni intellectualisée* » (Pallasmaa, 2010 : 29). Or, nombreux sont les artistes qui ont résidé à Lac-aux-Sables et se sont inspirés de son paysage naturel afin de contribuer à forger son paysage culturel. Ceux-ci fournissent leur propre compréhension et leur perception de ce monde au moment où ils l'ont vécu.

*Je suis revenue vivre les dernières années de ma vie dans ce village tant aimé, lequel j'ai transporté dans mon cœur tout au long de ma vie.*

*Je marche à nouveau sur les grèves de ce lac magnifique, de cette splendeur de la nature qui fut le témoin et le confident de mes joies, aussi de mes peines. Ces grèves sur lesquelles je m'allongeais afin de bien marier le ciel et l'eau, le rêve et la réalité.*

*Souvent je suis monté m'asseoir sur la grosse roche abrupte de la montagne des Cloutier afin d'y admirer la magnificence des montagnes au loin, du village et du lac s'allongeant à mes pieds pendant que les vaches broutaient calmement dans ce décor bucolique.*

*Le clocher de mon village reste dans mes souvenirs comme musique, ainsi que les cris stridents du moulin à bois de M. Leduc invitant les ouvriers à se reposer ou à revenir au travail.*

*Je souhaite un jour écrire mes souvenirs sur ce village et ce lac. Je souhaite également peindre tous ces paysages changeant au gré des saisons. Je continuerai à chanter en me baladant, l'âme remplie d'amour.*

Andrée GOTHIER Gauthier -

Sans en faire l'analyse complète, ce poème démontre clairement l'influence du paysage naturel sur la culture locale ; le sentiment positif provoqué par le lac, les rapports qu'entretiennent le village et le lac, l'importance de la nature, de l'industrie du bois et de l'église sur les sens, les changements de saison. Encore aujourd'hui, l'importance du paysage sur la culture locale symbolise la pertinence de concevoir un espace de création et de diffusion. Bref, de créer un lieu permettant de lier le paysage aux nombreux artistes locaux toujours en activité dans la municipalité, aux résidents du village et aux touristes venus découvrir leur culture.

Dans cette optique, il ne faut pas dissocier l'art de l'architecture. « *La tâche de l'art et de l'architecture en général est également de reconstruire l'expérience d'un monde intérieur indifférencié dans lequel nous ne sommes pas des simples spectateurs, mais auquel nous appartenons indissolublement* » (Pallasmaa, 2010 : 29). Le projet d'architecture sera donc un lieu aux fonctions culturelles local, tout en étant un outil favorisant la compréhension sensible du paysage duquel elle découle.

## 1.2. Le rapport entre lieu artificiel et lieu naturel : la véritable essence de l'architecture

D'une manière plus théorique, la municipalité de Lac-aux-Sables se compose de lieux naturels dont les forces vitales sont liées au ciel et à la terre. En effet, les éléments du paysage composé du lac, des montagnes et de la végétation sont reliés à la terre mais sont également issus de leur « *mariage* » avec les éléments du ciel c'est-à-dire de la parabole solaire (Norberg-Schultz, 1998). Cette dernière produit un phénomène moins concret comme la lumière, associée aux « *rythmes temporels* » de la nature, et impose une structure géographique locale aux éléments terrestres par ses points cardinaux. Du vert de l'été au blanc de l'hiver, la lumière varie d'une saison à l'autre et forge l'identité du lieu naturel. « *Certainement les rythmes du temps ne modifient pas les éléments fondamentaux d'un lieu naturel, mais ils contribuent souvent de façon évidente à en modeler le caractère [...]* » (Norberg-Schultz, 1998 : 32).

Construire représente la concrétisation et la domestication des forces naturelles pour former un paysage culturel. Ce dernier « *suggère des ordres généraux complexes qui satisfont partiellement l'exigence humaine qui est de comprendre la nature comme un tout structuré où tous les niveaux de l'environnement sont présents, du simple objet aux régions tout entières* » (Norberg-Schultz, 1998 : 52). Bref, « *habiter entre la terre et le ciel signifie " s'établir " <sup>5</sup> dans " l'intervalle multiple ", c'est-à-dire concrétiser la situation générale dans des lieux artificiels* » (Norberg-Schultz, 1998 : 50). Le village de Lac-aux-Sables est donc un lieu artificiel qui « *représente, complète et symbolise* » la manière de l'homme de comprendre et de ressentir le lieu naturel. Il peut être un « *instrument* » pour arriver à cette sensibilité et à cette compréhension (Norberg-Schultz, 1998). C'est dans cet esprit que le projet d'architecture sera tracé, en rapport direct avec le lieu naturel.

Robert Venturi soutient d'ailleurs que « *l'architecture se produit au point de rencontre des forces utilisées et de l'espace aussi bien intérieur qu'extérieur* » (1971 : 88). Le rapport spatial et temporel entre le lieu naturel et le lieu artificiel, entre l'extérieur et l'intérieur, est donc la « *véritable essence de l'architecture* » (Norberg-Schultz, 1998 : 63). Ce point de rencontre entre les forces des lieux naturels et artificiels deviendra la prémisse de la démarche de conception du projet d'architecture, projet qui

---

<sup>5</sup> « Le terme " s'établir " ne désigne pas ici un rapport purement économique, mais un concept existentiel, qui démontre la capacité de symboliser des significations. Lorsque le milieu artificiel est signifiant, l'homme se sent chez lui » (Norberg-Schultz, 1998 : 50).

tient compte globalement des qualités du village et du paysage. Global fait ici référence à un système d'explication dont les caractéristiques ne peuvent être considérées séparément. Comme l'atmosphère du lieu défini par Christian Norberg-Shultz au début de ce chapitre, la démarche propose d'analyser les composants multisensoriels du lieu naturel et de les utiliser afin de concevoir le projet d'architecture. L'utilisation d'outils paramétriques permettra de faire la transition entre la théorie et la matérialisation physique.

## Chapitre 2 - Le non-lieu

Les paragraphes suivants visent à expliquer le choix de l'emplacement idéal pour réaliser le projet d'architecture en fonction des potentiels identitaire, relationnel et historique de la municipalité de Lac-aux-Sables énoncés dans le premier chapitre. Il s'agit de définir les potentiels cachés de certains sites afin de démontrer leur pertinence en vue de la création d'un lieu sensible à son environnement.

\* \* \*

Situé dans le premier noyau de développement du village, le site identifié pour le projet d'architecture est le témoin de l'évolution de la municipalité de Lac-aux-Sables et symbolise tant historiquement que physiquement cette relation qui a toujours existée entre le village et le paysage c'est-à-dire entre le lieu naturel et le lieu artificiel. Aujourd'hui, le site est un non-lieu. Ce dernier désigne « *deux réalités complémentaires mais distinctes : des espaces constitués en rapport à certaines fins (transport, transit, commerce, loisir), et le rapport que les individus entretiennent avec ces espaces* » (Augé, 1992 : 119). Les points de transit et les zones d'occupations temporaires, tous deux « *promis à l'individualité solitaire<sup>6</sup>, un passage, au provisoire et à l'éphémère* » (Augé, 1992 : 100), en sont de bons exemples.

Augé soutient ainsi que « *la possibilité du non-lieu n'est jamais absente de quelque lieu que ce soit* » (1992 : 100). Or, Barenstein-Jacques profite du glissement de cette affirmation pour ajouter que « *la possibilité du lieu est donc aussi présente dans le non-lieu* » (1997 : 131). Les potentialités identitaire, relationnelle et historique ne sont donc jamais absentes du non-lieu, signifiant ainsi qu'elles pourront être mises en valeur dans le projet d'architecture.

---

<sup>6</sup> « [...] comme les lieux anthropologiques créent du social organique, les non-lieux créent de la contractualité solitaire » (Augé, 1992 : 119)

## 2.1. Le site : le témoin de l'évolution du Lac-aux-Sables

En 1890, avant même que le village ne soit fondé, le site accueille déjà un moulin à scie. Il fonctionne à vapeur et la proximité du lac facilite l'alimentation de ses chaudières. En 1897, il est détruit suite à l'explosion des chaudières. Toutefois, signe de l'importance de l'industrie du bois pour la localité et de la qualité du site pour cette activité économique, un deuxième moulin est construit au même emplacement. Entre 1890 et 1927, trois moulins à scie se succèdent sur le site. Le troisième moulin ferme ses portes vers 1922 après que le propriétaire eu fait faillite.

Suite à la vente du moulin dans les années 1930, la maison des propriétaires des moulins successifs, qui n'avait pas été détruite, se transforme en auberge. Modeste à ses débuts, elle est progressivement agrandie pour devenir un lieu d'interaction important au sein du village. Avec sa salle cabaret accueillant des artistes variés, ses chambres et ses chalets à louer sur la pointe, l'auberge est un lieu tant pour les touristes que pour les résidents du village. Elle est un lieu d'échanges et de rencontres, un lieu d'appréciation et de découverte du paysage riverain du lac, tout en étant un rappel de l'histoire du site et du village. En 1986, l'auberge brûle, détruisant le dernier point de connexion public entre le village et le paysage [Figure 11].



Figure 9 Le site en 1968 : lieu d'histoire, d'interaction, de découverte, d'échange et de rencontre

Aujourd'hui, il est un terrain vague en rupture avec son passé, un non-lieu aux fonctions temporaires et transitoires destinées au tourisme dont l'état provisoire imposé par les mouvements démographiques saisonniers rendent l'accès difficile par les résidents en saison morte.

## 2.2. Le terrain vague [et le stationnement] : les réceptacles d'un quelconque possible

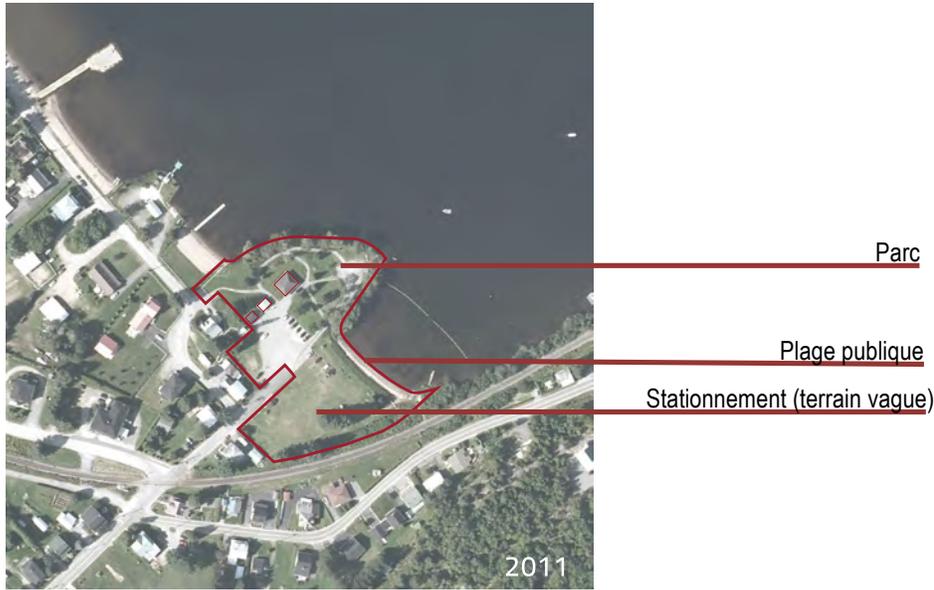
Utilisé comme stationnement et rampe de mise à l'eau pour les bateaux, le site possède un grand potentiel relationnel non exploité puisqu'il agit comme une charnière entre les flux mécaniques (automobile, bateau) et humains (piétons, baigneurs) ou encore comme zone de détour d'un point culminant territorial. Le site peut donc être considéré comme un terrain vague pratiqué de façon temporaire. En effet, le terrain vague est considéré comme un non-lieu puisqu'il est toujours un centre, en suspension ou encore dans un état provisoire, intermédiaire, inachevé (Barenstein-Jacques, 1997 : 131). Comme « *suspendues* » entre passé et avenir, plusieurs « *dimensions temporelles* » interviennent dans la désignation d'un terrain vague. « *Le terrain est alors vague parce qu'il y a eu disparition, le vague est mémoire de cette disparition, il suppose l'oubli de l'objet* ». Malgré cela, bien que la permanence du terrain vague reste indéterminé, il demeure le « *réceptacle d'un quelconque possible* » (Barenstein-Jacques, 1997 : 127).

Le site est également l'un des rares points collectifs de contact riverain<sup>7</sup> offrant la possibilité de prendre une pause pour découvrir le paysage, un parc domestique ayant été aménagé sur la pointe. Toutefois, le stationnement estival payant qui l'en sépare nuit à son appropriation [Figures 2 et 12]. Même lorsqu'il agit comme un transit, il est très difficile de voir le terrain vague et de percevoir toutes ses potentialités puisque l'objectif est de le traverser, d'arriver de l'autre côté : la « *relation mécanique* » que l'individu entretient avec le non-lieu l'empêche donc de considérer « *l'entre* ».

Selon Augé, « *Dès que les individus se rapprochent, ils font du social et aménagent les lieux. L'espace de la surmodernité, [le non-lieu], lui, est travaillé par cette contradiction: il n'a affaire qu'à des individus mais qui ne sont pas identifiés, socialisés et localisés.* »

---

<sup>7</sup> Aux fins de ce projet, et bien que constituant un point collectif de contact riverain interactif, nous ne considérerons pas la plage comme propriété publique pour trois raisons (1) Elle appartient à des intérêts privés, ce qui signifie que le propriétaire peut à tout moment fermer la plage ou encore faire payer ses utilisateurs. (2) La période d'utilisation de la plage est très courte puisqu'elle est utilisée uniquement lors des belles journées de la saison estivale. (3) Elle ne dessert qu'une proportion infime de la population locale.



**Figure 10** Le site en 2012 : non-lieu aux fonctions temporaires et transitoires

Or, le stationnement contemporain tient compte de son emplacement entre nature et culture ; il établit un dialogue avec le monde tangible ; le vide, le plein, le temps, le mouvement. Paysage banal et nécessaire, le stationnement est avant tout lieu d'interaction faisant éloge à une nature transitoire. En effet, c'est la notion de transit qui donne au stationnement une identité propre. De par sa nature, le lieu doit induire un processus de mise en relation sans toutefois entraver son rendement intrinsèque.

Toutefois, le vide issu du stationnement offre un regard à mi-chemin entre deux réalités. Par son contexte, cet interstice peut être vu comme un lieu d'arrêt. Un moment de contemplation expérientiel posant un regard différent sur ses environs.

Le stationnement est par nature expérientiel. Il doit mettre de l'avant la mise en relation comme valeur ajoutée de sa présence. Au niveau humain comme au niveau du paysage : « *There is a leveling of experience. There may be possibilities for sensations, but these are discrete, ephemeral, and unencumbered by catharsis or other emotional upsets and involvements* » (Jakle : 2004). C'est à ce point qu'il devient possible d'envisager une réhabilitation du non-lieu, comme élément d'un paysage dynamique.

Dans son œuvre de *Thirtyfour Parking Lots in Los Angeles* (1967) de l'artiste Ed Ruscha, le paysage du stationnement apparaît comme un lieu banal faisant partie du quotidien. En affirmant que tout ce qui est populaire devient inévitablement standard, *Ed. Ruscha* démontre que les lieux de la culture populaire sont devenus banals par nécessité et par habitude. Or, par la qualité et le choix des images qui composent son œuvre, l'artiste nous amène à apprécier le stationnement différemment et à le considérer autrement que comme de simples vides. Effectivement, les stationnements font partie de notre environnement au même titre que le bâti. Situés « *entre-deux* », ils sont des lieux de transit favorisant l'interaction et l'expérimentation. Percevoir le stationnement comme un élément de paysage en relation directe avec son contexte permet déjà de le considérer et de l'apprécier autrement. C'est la qualité principale du travail de Ruscha, cette aptitude à souligner la richesse de l'anonyme ; la mettre en évidence dans son caractère le plus quelconque [Figure 13]. – Ed Ruscha *Thirtyfour Parking Lots in Los Angeles*].

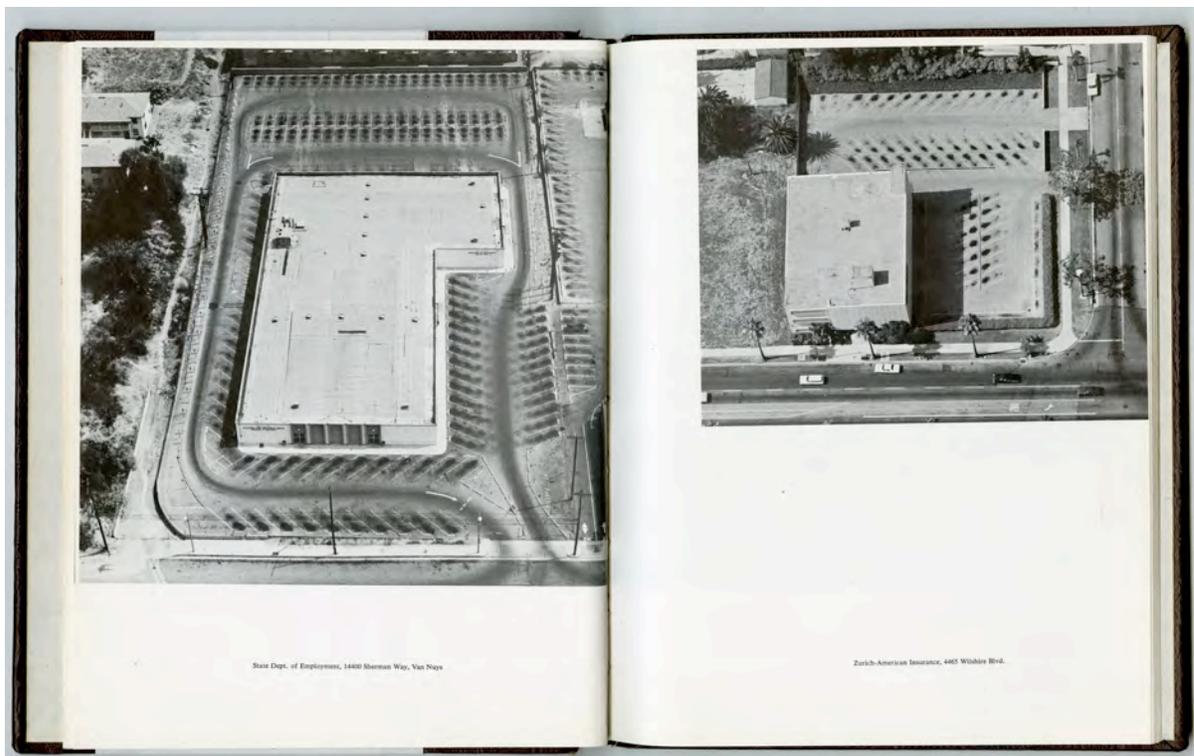


Figure 11 *Thirtyfour Parking Lots in Los Angeles* : traces au sol et caractère transitoire des stationnements



### Chapitre 3 - Le mi-lieu (le projet architectural)

Le dernier chapitre a pour objectif d'utiliser les principes exposés dans les chapitres précédents afin de concevoir un espace architectural qui matérialise les caractéristiques du lieu et du non-lieu : le mi-lieu. Comme il a été mentionné en introduction, la méthode explorée permettra d'élaborer le projet. Les paragraphes suivants expliquent de quelle façon le projet s'est conçu : des analyses à la création du projet.

\* \* \*

En reprenant les termes de « *lieu pratiqué* » de Michel De Certeau et en « *extrapolant* » la notion au non-lieu, Barenstein-Jacques soutient que le terrain vague peut devenir une sorte de « *non-lieu pratiqué* » au moment où on décide d'y pique-niquer. Le non-lieu devient donc espace. Il affirme ainsi qu'en remplaçant le pique-nique par une architecture, celle-ci serait comprise comme une « *articulation de la temporalité* » permettant la transition entre le lieu et le non-lieu : « *Du lieu au non-lieu. C'est le passage de l'un à l'autre qui nous intéresse, cet espace de l'entre-deux, l'intermédiaire : le mi-lieu* » (Barenstein-Jacques, 1997 : 126). Le mi-lieu serait donc un espace permettant la rencontre et la coexistence de plusieurs forces au sein d'un même noyau. Par ces croisements, il serait un espace favorisant l'émergence de nouvelles possibilités.

*« La confrontation de deux notions en parallèle crée des tensions et, par des oppositions à la fois similaires et inverses, un sens commun peut être dégagé. Les limites spatiales se montrent moins rigides. Entre intérieur et extérieur, entre dedans et dehors, entre privé et public, entre ici et ailleurs. C'est encore et à nouveau l'espace de " l'entre ". Entre les deux. Être " entre " ne veut pas dire être une chose ou l'autre, cela veut dire être temporairement une chose et l'autre. Être en train de... En transformation. Ce n'est pas seulement être au milieu ou dans un milieu, mais être le milieu même. L'architecture n'existe qu'à partir de ces vagues limites. L'architecture serait le trait d'union et la séparation, l'intermédiaire, elle est une des possibilités du passage d'un état à l'autre, un des devenir éventuels »* (Barenstein-Jacques, 1997 : 129).

Dans le présent essai [projet], lorsque nous parlons du mi-lieu en tant qu'espace, nous faisons référence à une architecture conçue comme une composante faisant partie intégrante du croisement entre le lieu naturel et le lieu artificiel. Kenneth Frampton (1994: 90) soutient d'ailleurs que « *priority should now be accorded to landscape, rather than freestanding built form* ». En effet, le recours à la méthode de figure/fond a échoué dans son intégration matérielle des sites puisqu'elle représentait le sol comme un vide découlant des bâtiments [Figure 16].

« *This convention of figure/ground is part of a historically embeded oppositional system of thought – other oppositions include architecture/landcape, object/space, culture/nature, and work/site – which foregrounds and acknowledges the construction of the first paired term while naturalizing the second as unproblematic background* » (Pollack, 2006: 127). Lynda Pollack affirme qu'il faut construire le terrain et aller au-delà de l'opposition qui unit ces termes, c'est-à-dire de créer un mi-lieu hybride qui tient compte du lieu et du non-lieu au sein du même projet architectural et en ne tenant pas compte de la limite qui les opposent.

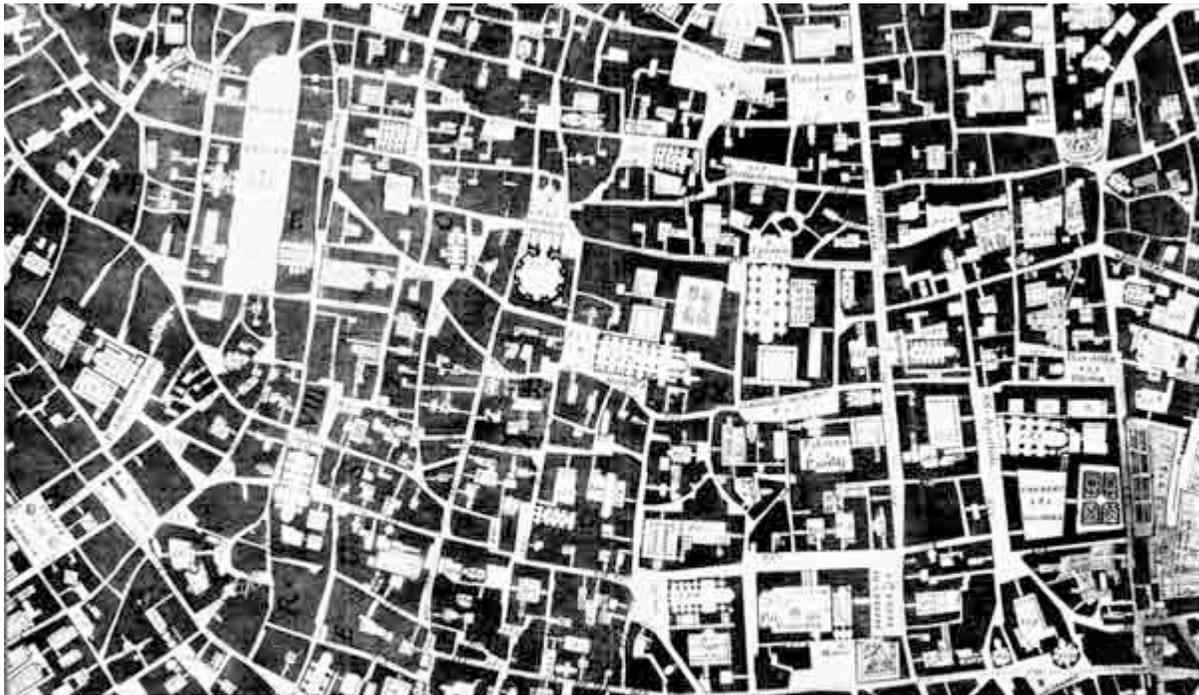


Figure 12 Exemple de figure/fond

Le mi-lieu comme espace peut également se rattacher au concept d'interstice. En effet, l'étymologie du mot interstice signifie : se trouver entre les choses, au milieu. Défini comme « *un petit espace vide entre les parties d'un corps ou entre les parties de différents corps* » (Dictionnaire Le petit Robert), l'interstice se rattache aux notions de porosité (pore), de perméabilité, de passage, de site et même d'habitat (Lévesques, 2008 : 157). L'interstice peut également être associé à un « *intervalle de temps : un interlude* ». Elle renvoie ainsi aux notions de processus, de transformation, d'événement et de situation. Dans cette optique, Lévesques (2008) soutient que l'interstice serait comme un « *vecteur conceptuel actif* » permettant de modifier un contexte donné. L'interstice met donc en évidence le caractère particulier des lieux de transitoires.

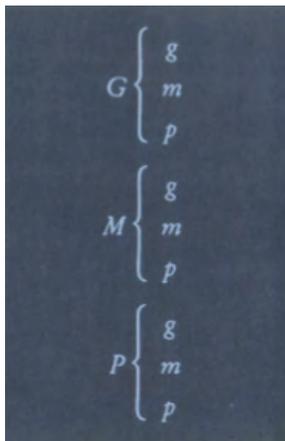
*« The frontier loses the meaning of pure obstacle and becomes voidal and interstitial, a space where things can happen, a happening, a performance, an event or a narrative, for instance – an in-cident. The space between have the power to become symbols of exchanges and encounters. As such, they offer the ability to gather events that occur there. The frontier, as it were, belongs to a logic of ambiguity, or ambivalence : the void of the border can turn the limit in a crossing, a passage ; or the river into the bridge »* (Teyssot, 2005 : 107).



**Figure 13** Lieu introverti aux espaces intermédiaires d'échanges et de rencontres

Dans le même ordre d'idées, l'œuvre de Sou Fujimoto explore les liens mutuels qui existent entre les humains. Plutôt introverti, le Children's Centre for Psychiatric Rehabilitation à Hokkaido, au Japon n'a pas été conçu par son rapport au paysage. Déposés aléatoirement sur le site, des blocs relativement fermés forment les espaces fonctionnels du bâtiment. Les espaces résultant entre ces blocs engendrent alors des espaces interstitiels intermédiaires et flexibles dans lesquels des interactions et des rencontres se produisent. **[Figure 13]**

Dans son concept de rencontre et de coexistence, le mi-lieu fait également référence à l'imbrication des échelles au sein du projet d'architecture, du territoire jusqu'au détail de construction. « *As a conceptual design tool, which can refer to spatial or temporal dimensions of an object or process, it supports a relational approach to built environments – a way of articulating differences that can cross between practices without being subsumed by or allowing any one to dominate* » (Pollack, 2006 : 127). Bien que l'architecture, le village et le paysage n'aient pas d'échelles qui leur sont assignées, leurs disciplines en ont. Les champs de pratique de l'architecture vont de l'extérieur à l'intérieur, de l'ensemble du bâtiment jusqu'au plus petit détail. L'échelle rurale passe du site jusqu'aux composantes inhérentes au site. Tandis que l'échelle du paysage va au-delà de la ville et comprend les éléments écologiques du territoire.



Henri Lefebvre, dans son livre *La production de l'espace*, propose un schéma d'imbrications de différentes échelles, dans lequel il introduit une échelle transitoire ou intermédiaire (M), agissant à titre de médiateur entre l'échelle du privé (P) et celle du global (G). Dans chaque cas, les échelles sont en relation avec les deux autres (Lefebvre, 1986 : 181) offrant ainsi la possibilité d'incorporer plusieurs échelles à l'intérieur d'un même projet sans pour autant négliger leurs différences hiérarchiques. **[Figure 14]**

**Figure 14** Schéma échelles

C'est donc dans cette idée d'hybridation entre les différentes échelles des composantes du paysage, du village et du site que le projet sera créé.

## Le processus de conception : une approche multisensorielle

« *The hands want to see, the eyes want to caress.* » [Figure 15] (Johann Wolfgang von Goethe)



Figure 15 The Incredulity of Saint Thomas by Caravaggio

Le lieu naturel et le lieu artificiel influencent nos perceptions multisensorielles. Chaque sens en influence un autre, provoqué par le mouvement, ce qui amène l'expérimentation du lieu naturel comme un tout indivisible – situé dans l'espace et dans le temps.

*« Geographical representations – in the form of maps, texts and pictorial images of various kinds, and above all the look of landscapes – are active, constitutive elements in shaping social and spatial practices and the environments we occupy (Cosgrove 1996). As landscape representation is a cultural expression (Mitchell 1994), it is tightly connected with seasonality ».*

Les variations saisonnières supposent également des transformations temporelles qui influencent le lieu artificiel (culturel et social), mais aussi les perceptions sensorielles et les rapports qui existent entre le paysage et les comportements des résidents ou des touristes. Celles-ci permettront de générer un projet sensible et flexible tirant profit de ces transformations.

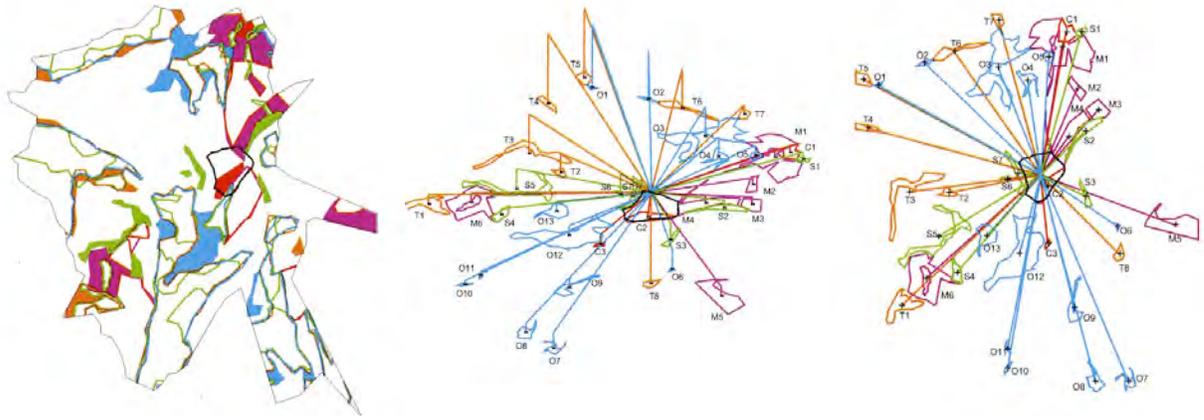
Merleau-Ponty mettait l'accent sur la simultanéité et l'interaction des sens. Selon lui, « *notre corps est un objet parmi les objets en même temps qu'il les voit et les touche* » (Pallasmaa, 2010 : 23). Notre corps est donc en relation osmotique avec les objets, lesquels s'interpénètrent et se défient mutuellement. « *Ma perception n'est donc pas une somme de données visuelles, tactiles, auditives, je*

*perçois d'une manière indivise avec mon être total, je saisis une structure unique de la chose, une unique manière d'exister qui parle à la fois de tous mes sens »* (Pallasmaa, 2012 : 23). Lorsque ses pieds sont en contact avec le sol, l'homme ressent les textures qu'il a d'abord anticipées en les voyant. Le bruit de ses pas sur les différentes textures raconte une histoire alors que les odeurs sur son passage se gravent dans sa mémoire.

La réalité architecturale dépend fondamentalement de la vue, principalement lorsque celle-ci semble envelopper le sujet dans l'espace : *« la vision périphérique [...] transforme les expériences rétiniennes et expériences spatiales corporelles [...] et nous intègre à l'espace. [Finalement], la vision ciblée nous pousse dehors, nous transformant en simples spectateurs »* (Pallasmaa, 2010 : 14). La vue joue donc un rôle primordial dans la conception d'un projet d'architecture sensible. Selon Juhani Pallasmaa (2010 : 12) *« tous les sens, y compris la vue, sont des extensions du sens tactile »*. Toutefois, l'architecture ne doit pas être appréciée comme *« une série d'images rétiniennes isolées »*. L'architecture doit plutôt s'apprécier dans son essence matérielle, corporelle et spirituelle d'une manière intégrée et globale.

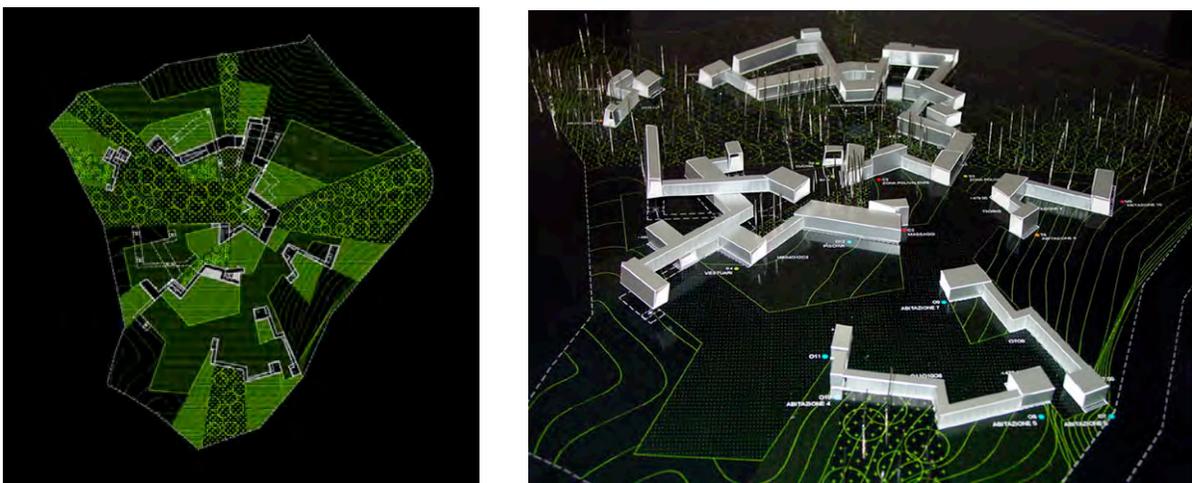
*« La sensation tactile occupe une place particulière dans l'architecture et cela pour deux raisons : d'une part elle est inévitable à cause de la gravité et d'autre part elle est anticipée par notre faculté de voir les formes et les textures »* (Von Meiss, 2007 : 27). Les pieds sont en contact permanent avec le sol, alors que les mains touchent aux éléments verticaux. Les fesses participent également lorsque des lieux pour s'asseoir sont aménagés. L'architecture est donc un outil pour comprendre, découvrir et vivre une succession de sensations. De plus, Von Meiss souligne l'importance du mouvement dans l'architecture afin d'accroître cette sensibilité :

*« Le mouvement du corps, s'il n'est pas lui-même un de nos cinq sens, nous offre pourtant la mesure des choses et de l'espace. Parcours, visite, danse, geste..., permettent l'appréciation des grandeurs et l'exploration du caché : s'approcher, s'éloigner, contourner, monter, descendre, pénétrer, échapper..., sont tous des agissements qui invitent à contrôler nous-même ce que nous voulons voir, entendre, sentir, goûter et toucher dans un environnement donnée »* (Von Meiss, 2007 : 27).



**Figure 16** Analyses des stimuli sensoriels

Le Visitors Center de la firme No.Mad architectos (Eduardo Arroyo), conçu pour un concours dans les montagnes de Fabriano en Italie, a été modelé par le paysage et conçu en fonction de la distance des différents stimuli sensoriels qui composent le territoire **[Figure 16]**. L'objectif était de faire découvrir par différents dispositifs architecturaux les attributs naturels locaux. « *Several architectural devices filter each sense, enhancing the richness of the existing while resolving the exterior relationship of the diverse indoor programmes* ». La limite sensible entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment n'est donc pas définie. Le bâtiment se place ainsi entre le paysage et le visiteur de manière à amplifier ses sens et à rendre visible l'invisible. Un autre aspect intéressant est l'implantation pavillonnaire qui aurait très bien pu avoir été construite en phases, sans pour autant négliger le rapport entretenu avec son contexte. De plus, le plan d'aménagement suggère la création d'un espace collectif central favorisant les interrelations entre les différents pavillons. **[Figure 17]**



**Figure 17** Implantation pavillonnaire sensible à partir d'un centre

### **Méthode de conception numérique : du paysage à l'architecture**

La méthode de conception numérique définie par Greg Lynn se réfère à un outil de simulation des forces des lieux naturel et artificiel – mais aussi à la simulation d'une grande variété de possibilités architecturales influencée par ces derniers. « *Thus, use of the term virtual here refers to an abstract scheme that has the possibility of becoming actualized, often in a variety of possible configurations* » (Lynn, 1999).

Ali Rahim pousse plus loin la conception numérique en soulignant ses qualités créatives. Par conséquent, le numérique va au-delà de la simulation et favorise l'émergence de nouvelles possibilités. De plus, pour bien répondre à son environnement et aux comportements des utilisateurs, le processus de conception numérique permet de générer des rétroactions provenant d'un contexte physique et culturel précis. « *By using new software and fabrication technologies that build in mechanisms for generating feedback, architects can develop techniques to create more dynamic forms of architecture – dynamic not in the sense that they literally move but because they are activated through interactions with their users and context* » (Rahim, 2006). Gilles Deleuze<sup>8</sup> a également écrit sur le pouvoir créatif du numérique en le définissant comme « *a multiplicity of way of being, distributions of energy that can be studied "beneath" or "behind" the official representations* » (Nielson, 2010).

Dans cette optique, Ali Rahim soutient que le concept temporel irréversible – influencé par l'idée de thermodynamique<sup>9</sup> — peut être appliqué au processus de conception architecturale afin de rendre son organisation flexible et transformable à travers le temps.

*« [...] technological practices regard themselves as momentary configurations that transform over time. Their shapes, forms, and organizations changes as they reinvent themselves and their techniques in response to shifting contexts. The developmental paths of technological practices are "irreversible", meaning they undergo transformations in kind that make them fundamentally different from moment to moment »* (Rahim, 2006).

---

<sup>8</sup> The French philosopher, Gilles Deleuze, has also written about how to define the subject. He maintains that the self is never a given but is continuously shaped through our historical constructions, habits and traditions – a kind of 'fiction' which you can, however, never quite describe because it is the very point of departure for any description (Nielson, 2010).

<sup>9</sup> Thermodynamique, de thermo- et dynamique. Branche de la physique qui étudie tous les phénomènes dans lesquels interviennent les échanges thermiques. Principes de (la) thermodynamique (énergie [interne], enthalpie, entropie).

Il s'agit en fait d'un système ouvert permettant une continuelle réinvention, un renouveau conceptuel. Les concepteurs qui utilisent cette méthode temporelle commencent par lier les parties individuelles d'un système afin de générer des assemblages. Chaque étape du processus influence la suivante de manière à faire émerger de nouvelles solutions qui n'auraient pu être anticipées. Ali Rahim soutient qu'il s'agit d'une méthode non linéaire puisqu'elle va au-delà de la simple cause à effet : « *Nonlinear techniques combine existing entities in such a way that they produce new and emergent organizations that are more than the sum of their parts* » (Rahim, 2006). Cela signifie qu'il s'agit d'un système d'explication globale dont les composantes ne peuvent être considérées séparément.

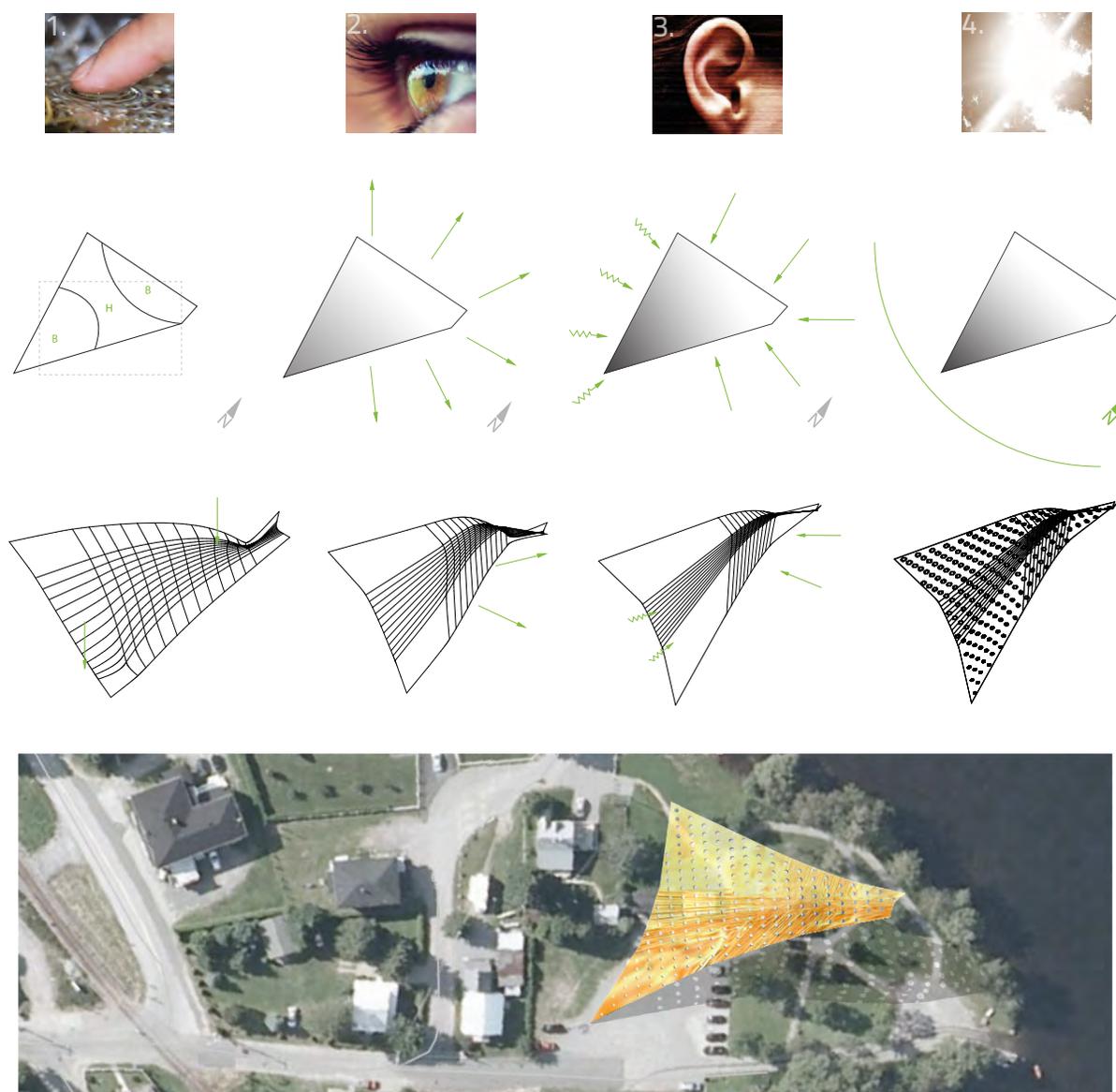
Au-delà de la forme et de la disposition des éléments, l'évolution du lieu peut également être représentée par des espaces flexibles, libres, multifonctionnels, donc facilement appropriables par les utilisateurs. « *Affects are defined as the capacity both to affect and to be affected* » (Rahim, 2006). On peut ainsi supposer que les utilisateurs influenceront le bâti et seront influencés à leur tour par ce dernier.

Une première formalisation des idées et concepts, présentée précédemment, a eu lieu à l'automne 2011 dans le cadre du cours de *Méthodes en Architecture Virtuelle et Fabrication Numériques* [Figure 18]. L'objectif était de générer une forme topographique en suivant l'idée de Greg Lynn selon laquelle « [...] *topology allows for not just the incorporation of a single moment but rather a multiplicity of vectors, and therefore, a multiplicity of times, in a single continuous surface* » (Lynn, 1999 : 10).



**Figure 18** Exploration topographique par déformation

Suivant cette idée, les vecteurs étaient définis par les stimuli multisensoriels du paysage contextuel au site, par les textures présentes sur le site et par l'ensoleillement. Ces vecteurs agissaient comme des forces attractives et répulsives afin de déformer une surface droite en une topographie ; et comme les vecteurs sont différents d'un environnement à l'autre, la proposition démontrait les variations possibles de la forme en réaction au changement de site **[Figure 19]**. L'intérêt se situait dans la méthode numérique utilisée pour simuler les vecteurs et les croiser au sein d'une même forme. Par exemple, la surface déformée ne touchait pas le sol aux endroits où les textures étaient conservées ; elle s'ouvrait ou se fermait aux sons et aux vues agréables ou désagréables ; elle laissait pénétrer la lumière par des ouvertures de dimensions variées en fonction de son orientation.



**Figure 19** Attractivité et répulsivité : déformation topographique selon les flux multisensoriels du contexte

### 3.1. Les analyses : les générateurs du mi-lieu

Le paysage étant générateur du développement local, l'objectif de l'architecture est de favoriser les interactions entre le village de Lac-aux-Sables et de son paysage riverain par la population ; de faciliter les échanges et les rencontres des résidents et des touristes ; de rendre accessible la culture locale en favorisant sa découverte et son appréciation.

Pour ce faire, le projet est conçu comme un mi-lieu hybride qui tient compte du caractère qualitatif identitaire, relationnel et historique du paysage, du village et du site, c'est-à-dire du lieu naturel, du lieu artificiel et du non-lieu.

#### Le lieu naturel : le caractère multisensoriel du paysage

Les qualités du paysage (lieu naturel) sont les stimuli multisensoriels (visuelle, sonores, olfactifs) [Figure 20]. Créateurs d'atmosphères locales, ils provoquent des sensations uniques et positives chez l'humain. Or, comme nous l'avons vu précédemment, ces sensations ont une influence sur l'appropriation personnelle, la culture locale et sur l'identité collective. Les analyses du lieu naturel ont donc pour objectifs de faire ressortir ces caractéristiques et de les intégrer de manière globale au projet :

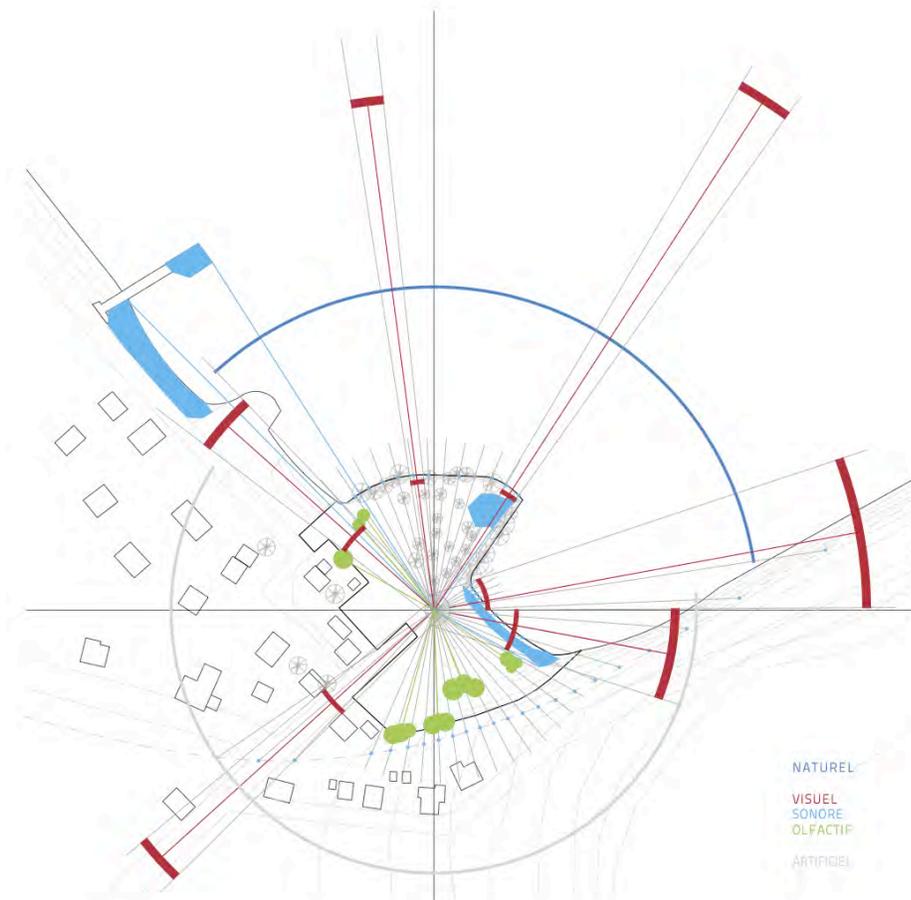


Figure 20 Les stimuli multisensoriels du paysage

- Les stimuli visuels à Lac-aux-Sables sont principalement orientés vers le paysage riverain. Ressenti à partir d'un point central sur le site d'implantation du projet, les *vues ciblées* nous projettent des images comme les montagnes, le lac, la plage, la marina et le village. Celles-ci sont cadrées par notre *vision périphérique* telles que la végétation et le relief montagneux, qui transforme l'expérience rétinienne en expériences spatiales corporelles et nous intègre au site **[Figure 21]** :



**Figure 21** Cadrages visuels

- Les stimuli sonores peuvent être positifs ou négatifs. Les vagues qui se brisent sur la grève, la pluie qui tombe dans l'eau du lac, le vent dans les feuilles, les clapotis des baigneurs, etc. sont des stimuli sonores naturels qui seront amplifiés par le projet d'architecture. Par contre, les bruits des voitures ou des trains qui sont davantage artificiels seront diminués ;
- les stimuli olfactifs sont plus subtils, mais contribuent grandement à façonner la mémoire du lieu. Les odeurs proviennent du lac et des différentes essences végétales. Celles-ci peuvent varier en fonction du climat et de l'humidité dans l'air.

### **Le lieu artificiel : les [micro] fonctions culturelles dispersées dans le village**

Les qualités du village (lieu artificiel) sont ses fonctions culturelles existantes. Dispersées dans le village, elles sont des [micro] fonctions aux grands potentiels identitaires et historiques mais qui ne sont pas mises en valeur notamment :

- La bibliothèque située dans le sous-sol de la salle publique. De petite dimension et difficilement accessible pour les touristes, elle ne possède pas d'espace de lecture et de recherche. De plus, elle est déconnectée de son contexte naturel artificiel. Malgré tout, les résidents l'utilisent pour les prêts sans pouvoir profiter de l'espace. Présentement, des démarches sont entamées pour déménager la bibliothèque dans un local plus grand, mais dans le même sous-sol sans lumière et sans relation avec son contexte ;
- La société d'histoire et d'archives de Lac-aux-Sables se situe dans le domicile de trois résidents. Elle est donc difficilement accessible au public et ne possède aucun dispositif de préservation des documents ;
- le carrefour culturel Mékin'art, également situé dans la résidence d'une artiste locale rassemble des œuvres locales et régionales en plus de présenter quelques spectacles intimes. Bien que grandement convivial, le bâtiment n'est pas conçu pour recevoir ce genre d'activité ;
- Les espaces de création des artistes sont dans leur domicile. En effet, plusieurs artistes peintres, sculpteurs et poètes oeuvrent dans la municipalité. Pour devenir un centre culturel actif, la municipalité doit se doter d'espaces de création pour les artistes locaux mais également pour les artistes régionaux.

Le but sera d'intégrer au projet une programmation multiculturelle afin de favoriser la création, la diffusion et la préservation de la culture locale. Or, puisque la culture à Lac-aux-Sables découle de son paysage naturel, la mise en valeur de ces [micro] fonctions passera par la création d'espaces en rapport constant entre le paysage et le village. De plus, ce programme devra intégrer les fonctions touristiques existantes et les bonifier. Ainsi, une mixité sociale sera produite entre les touristes et les résidents.

## Le non-lieu : les potentialités du site

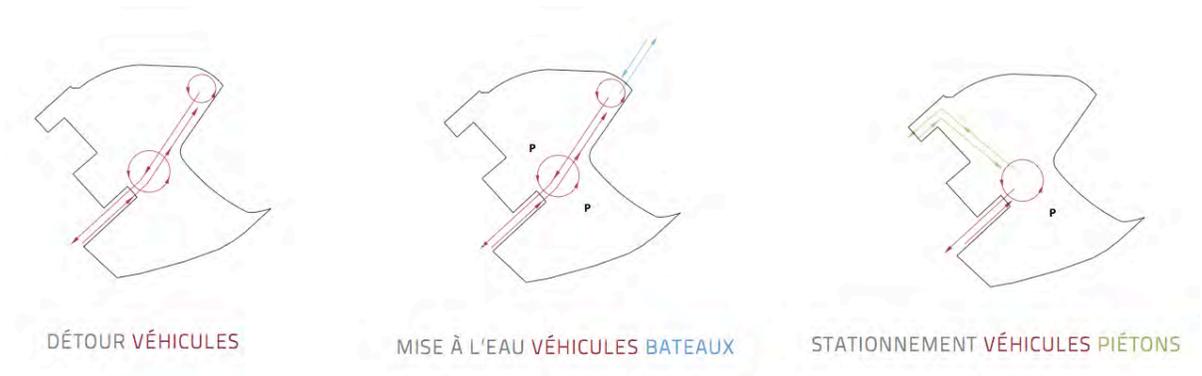
Les qualités du site (non-lieu) sont plus variées. Situés entre le village et le paysage le site possède des potentialités déjà en place qui, une fois de plus, ne sont pas mises en valeur. Celles-ci sont représentées en zone d'intensités naturelles et artificielles [Figure 22] :

- La végétation qui se trouve sur le site est de différentes densités. Les arbres matures de plusieurs essences favorisent ce rapprochement entre le site et l'aspect sensible du paysage ainsi que du territoire. Ils agissent comme un filtre entre le stationnement et le paysage. Les arbustes en bordure du lac visent à protéger le lac et la qualité de son eau. Leur régénération est le résultat d'une réglementation entrée en vigueur en 2007. Ils sont donc nécessaires. Le gazonnement, pour sa part, facilite la flexibilité du site en saison estivale. Toutefois, il pourra être réaménagé pour les nouveaux besoins du projet ;
- Les textures au sol sont le sable de la plage, le gravier en calcaire du stationnement et le béton de la rampe de mise à l'eau. Ces textures font écho à la nature transitoire et saisonnière du site. Elles pourront ainsi être réintégrées au projet d'architecture ;



Figure 22 Analyse de site

- Les différents comportements des utilisateurs du site sont transitoires. En haute saison, le site est payant pour les utilisateurs lorsqu'ils stationnent leur véhicule ou qu'ils utilisent la rampe de mise à l'eau. En saison morte, il est ouvert mais devient un lieu de détour d'un point culminant territorial, aucun aménagement ne permettant de profiter pleinement du site et d'apprécier son paysage [Figure 23].



**Figure 23** Zone d'intensités comportementales

Finalement, il ne faut pas négliger l'aspect saisonnier du lieu naturel, du lieu artificiel et du non-lieu. En effet, la saisonnalité influence leur caractère qualitatif en modifiant le caractère naturel, culturel, social et économique du Lac-aux-Sables. Toutes ces caractéristiques historiques, identitaires et relationnelles de Lac-aux-Sables seront intégrées au projet d'architecture.

« Le bâti, le plein, est désormais incontrôlable, livré tout azimut à des forces politiques, financières, culturelles qui le plongent dans une transformation perpétuelle. On ne peut pas en dire de même du vide; il est peut-être le dernier sujet où les certitudes sont encore plausibles » (Koolhaas : 1995)

### 3.2. La démarche : l'implantation du vide, la déformation du plein

La démarche d'implantation du projet d'architecture s'inspire du terrain vague pour planifier l'ensemble du projet [Figure 24]. En effet, comme nous l'avons dit précédemment, le terrain est vague parce qu'il y a eu disparition, le vague est mémoire de cette disparition, il suppose l'oubli de l'objet. À l'image du terrain vague, la démarche de création propose de **construire** (Étape 1) conceptuellement le site et d'y **retrancher** (Étape 2) les zones que l'on veut y protéger : les vides. Cette démarche sensible a pour avantage de prioriser les différentes échelles de l'environnement dans lesquelles on vient s'implanter. La forme générée par le vide a pour effet de créer, par opposition, des figures pleines qui se développent sous différents aspects. De plus, elles forment une grande variété de relations entre la nature et les infrastructures du village puisqu'elles sont situées à différents endroits et qu'elles peuvent être développées indépendamment les unes des autres en fonction des demandes spécifiques du programme. Ainsi, l'autonomie de chaque zone influence la cohérence de l'ensemble. Bien que cette démarche s'apparente graphiquement au contraste de la figure et du fond, elle s'y oppose complètement puisque dans ce cas-ci c'est la figure qui est définie par le fond : le site.

#### DÉMARCHE

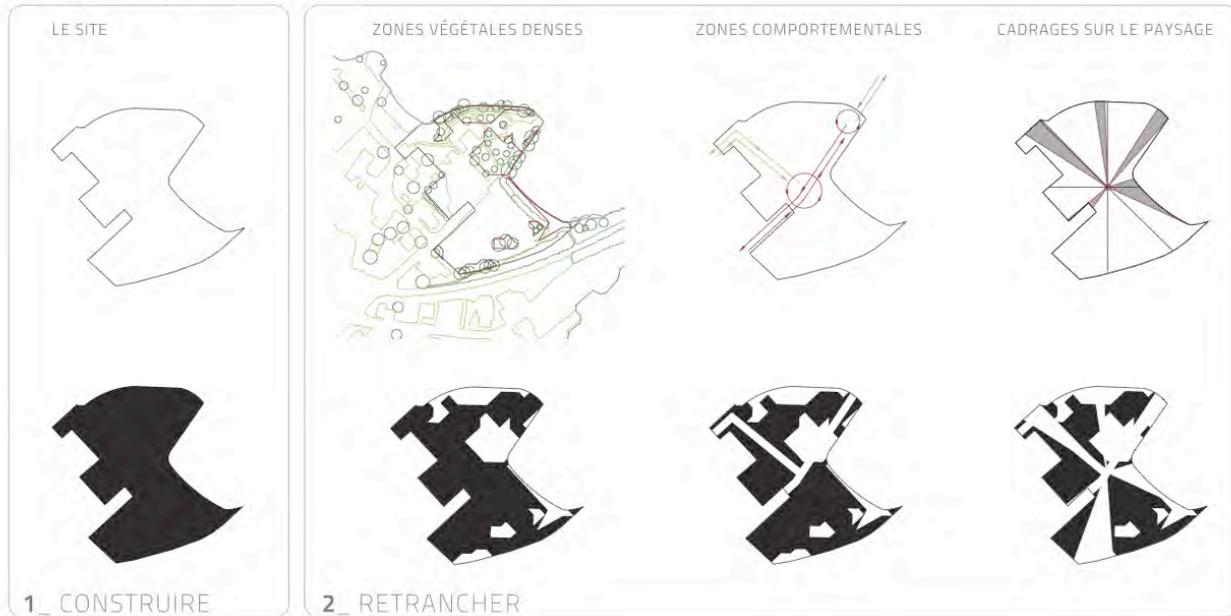


Figure 24 La démarche conceptuelle (Étapes 1 et 2)

Pour cette deuxième étape, les éléments retranchés qui constituent le vide sont les zones d'intensités végétales denses présentes sur le site : les arbres et les arbustes. Les zones d'intensités comportementales ont également été retranchées afin de préserver l'intensité et les interactions déjà en place sur le site en saison estivale. Finalement, des cadrages visuels sur le paysage, à partir d'un point focal central, ont été priorisés. La résultante est un zonage à l'intérieur duquel le projet prend place, laissant libre un espace public central **[Figure 25]** où des activités extérieures variées peuvent avoir lieu.



**Figure 25** Déformation du site | Espace public central

Par la suite, ces zonages sont **déformés** (Étape 3) par les stimuli multisensoriels du paysage. Ces stimuli sont représentés par des paramètres numériques qui simulent le caractère sensible du paysage préalablement analysé. Ils agissent comme des vecteurs de forces attractives et répulsives afin de déformer d'une manière globale les volumes de base **[Figure 26]**. Cette méthode de déformation paramétrique a pour objectif de créer des espaces façonnés par le paysage pour permettre de ressentir le paysage en amplifiant les stimuli positifs et en bloquant les stimuli négatifs. Ils constituent les espaces extérieurs du site, les espaces extérieurs couverts et les espaces intermédiaires, c'est-à-dire les espaces intérieurs non isolés thermiquement. **[Figure 27]**. Par conséquent, les stationnements sont dissimulés à même la nouvelle topographie du site afin de réduire leur impact visuel par rapport au projet d'architecture et aux arrière-cours de bâtiments voisins.

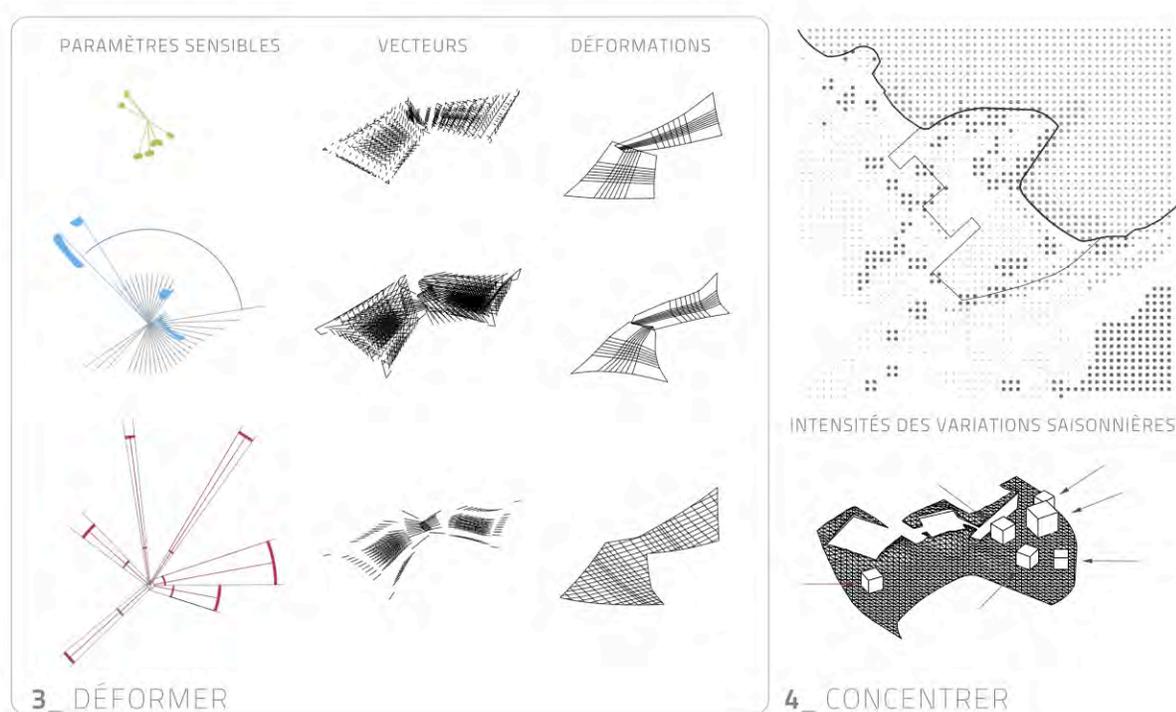


Figure 26 La démarche conceptuelle (étape 3 et 4)

Finalement, les fonctions culturelles sont **concentrées** (Étape 4) dans des boîtes indépendantes isolées thermiquement [Figure 29]. Elles sont disposées par rapport à leur proximité avec le village ou le paysage. Ainsi, la coexistence d'activités dynamiques variées permet de générer entre elles une chaîne de nouveaux évènements, des espaces interstitiels dont l'objectif est de favoriser une multitude d'interactions entre les différentes fonctions [Figure 28].

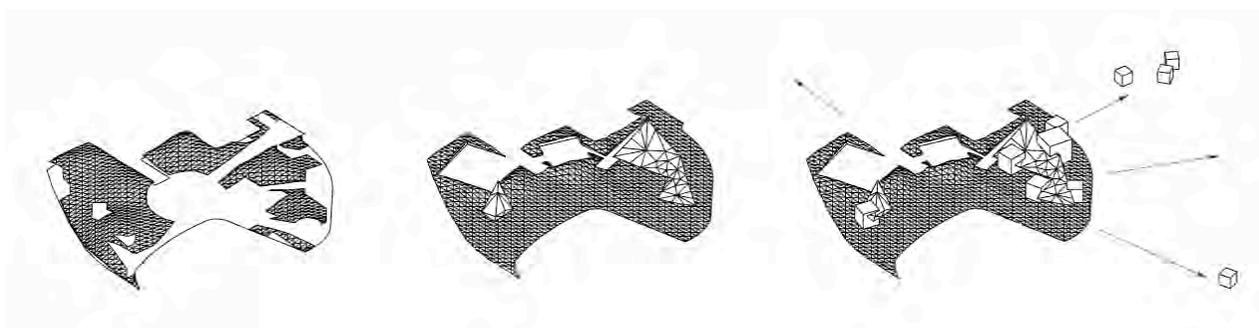


Figure 27 Déformation du site et de la toiture | Éclatement sur le territoire



**Figure 28** Flexibilité, interactions, échanges, rencontres, découvertes

C'est pourquoi les boîtes sont reliées par des espaces intermédiaires, qui agissent comme des systèmes ouverts, libres et flexibles. Situés sous la toiture qui agit comme un liant entre les fonctions, ces espaces favorisent les échanges, les rencontres et les rassemblements. De plus, ils permettent de tirer profit des variations saisonnières fonctionnellement et physiquement. Les espaces permettent ainsi de soutenir les variations comportementales liées aux changements démographiques saisonniers et d'assurer la flexibilité des espaces sans nuire à la stabilité et aux besoins locaux de manière à assurer une cohabitation entre ces deux réalités **[Figure 30]**.



**Figure 29** Boite indépendante | Fonctions culturelles | Studio d'artiste

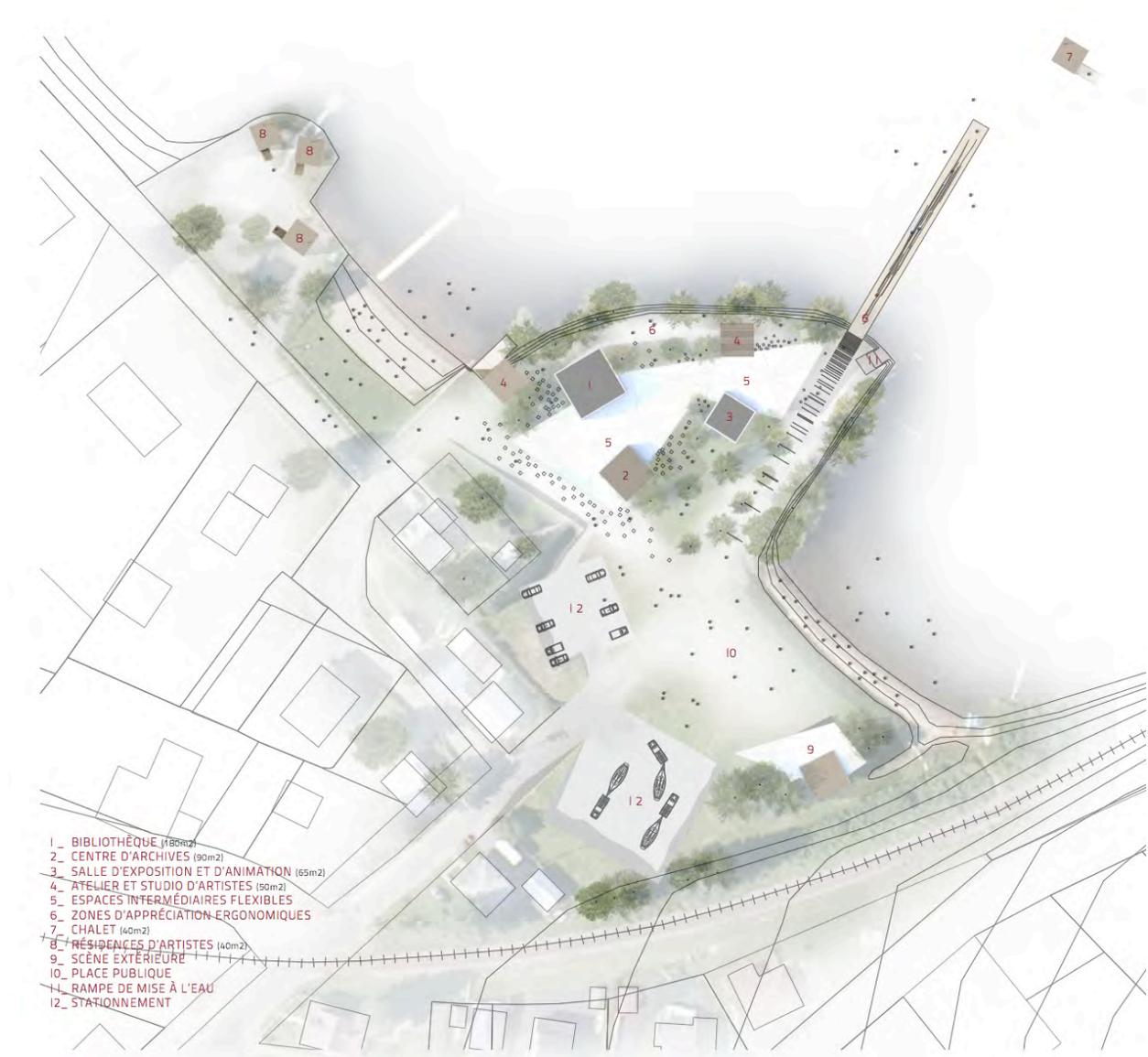
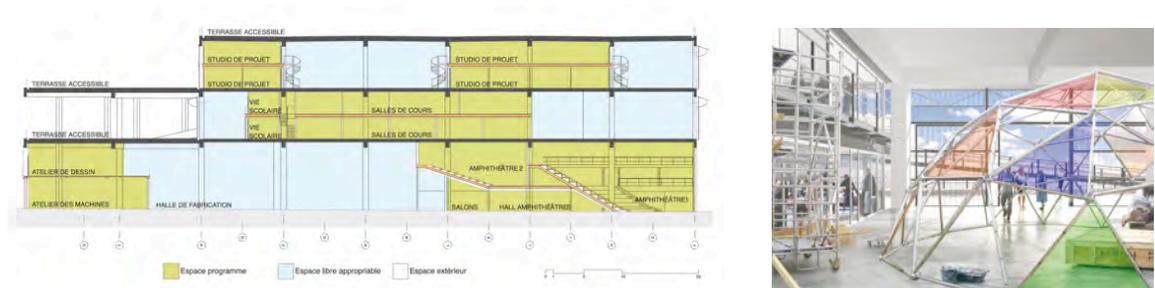


Figure 30 Plan masse du centre culturel

L'œuvre architecturale de Lacaton et Vassal suit d'ailleurs cette logique. Axé sur les systèmes ouverts, leur intérêt se situe dans les échanges entre dedans et dehors de manière à créer des environnements intérieurs qui sont liés au climat et à l'extérieur. Ce passage de l'un à l'autre s'effectue en habitant la limite des bâtiments par des espaces intermédiaires. Ces derniers sont construits comme des espaces supplémentaires et offrent beaucoup de superficies à faible coût. Mais surtout, ils favorisent la liberté d'habiter, de bouger, de courir, d'avoir du plaisir et la liberté de passage d'un espace à l'autre.



**Figure 31** Mixité programmatique et approche intermédiaire de l'école de Nantes

Pour le projet d'école d'architecture de Nantes en France, l'approche intermédiaire a été amenée à un autre niveau c'est-à-dire dans la mixité programmatique. En construisant un bâtiment plus grand que nécessaire, les architectes ont favorisé l'émergence d'espaces intermédiaires entre les espaces fixes du programme, entre extérieur et intérieur, entre vide et plein. Ces espaces flexibles dédiés aux étudiants sont libres. Tout comme un espace de circulation, ils favorisent la mobilité et le nomadisme, ils sont des espaces de tous les possibles **[Figure 31]**.

### 3.3 L'implantation territoriale : les capsules dispersées



Figure 32 Observatoire | Capsule dispersée

En plus d'être extroverti sur le paysage, le projet s'éclate [Figure 27], comme si les pièces soustraites avaient été déposées *sur* le territoire municipal et *dans* le paysage. Elles sont des chalets locatifs posés dans le lac et autour du lac, des observatoires installés dans la montagne [Figure 32] et des haltes routières situées à l'entrée du village. Disposées sur un parcours, ces capsules dispersées ont pour objectif de faire connaître le territoire de la municipalité de Lac-aux-Sables [Figure 33].

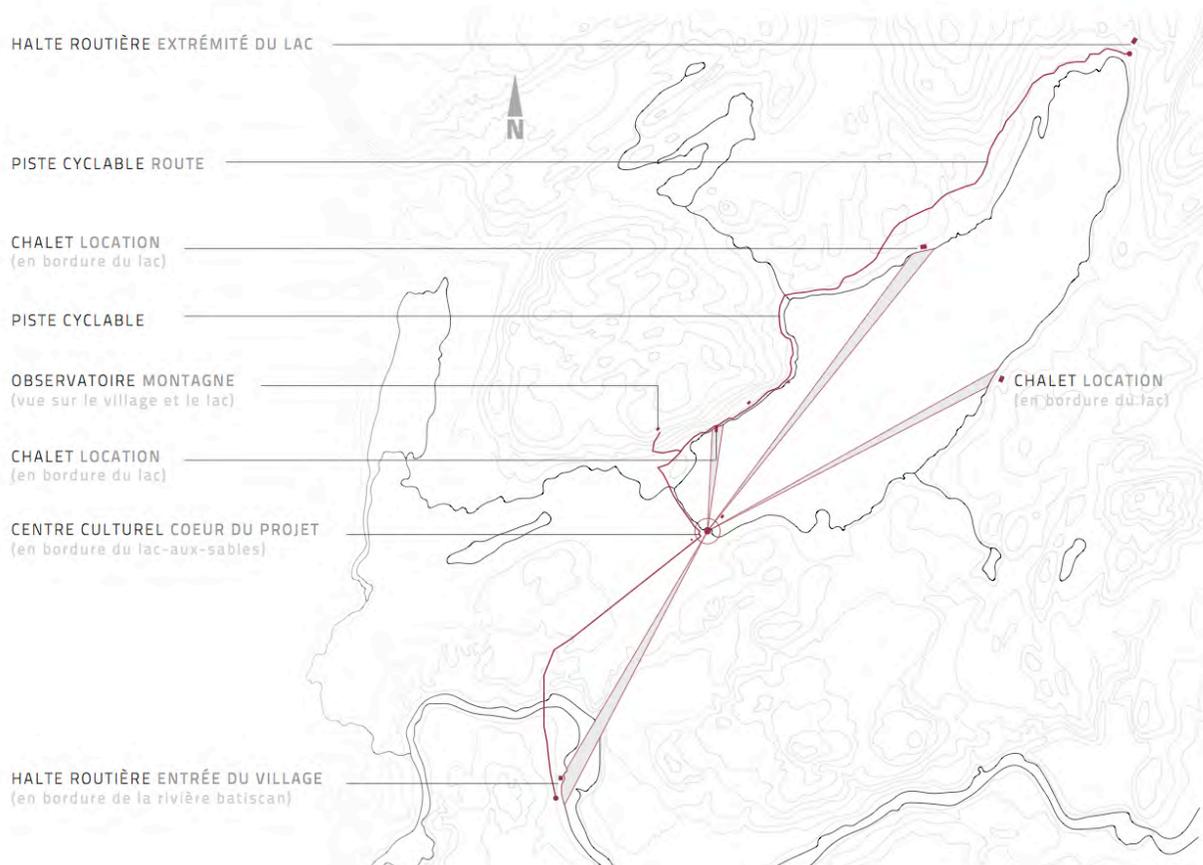


Figure 33 Plan d'aménagement du parcours touristique

La Norvège est une bonne référence pour le développement de parcours touristique. En effet, pour mettre en valeur ses paysages et s'assurer du développement adéquat de ses installations touristiques, la Norvège a conçu un programme visant à construire des projets d'architecture dispersés sur ses routes touristiques. Initié par le ministère des Routes publiques, l'objectif était d'encourager les concepteurs à proposer des alternatives à l'architecture touristique traditionnelle afin de fournir des projets résolument contemporains qui s'harmonisent avec leur environnement en tirant profit des paysages sauvages pittoresques norvégiens.

L'initiative a jusqu'à maintenant permis de construire 200 projets, dont les programmes sont très variés : haltes routières, centres d'informations, aires de pique-nique, salles de bain et plates-formes d'observation. Au total, 400 projets seront construits d'ici 2015 sur 18 routes touristiques de l'ensemble du territoire norvégien [Figure 34].



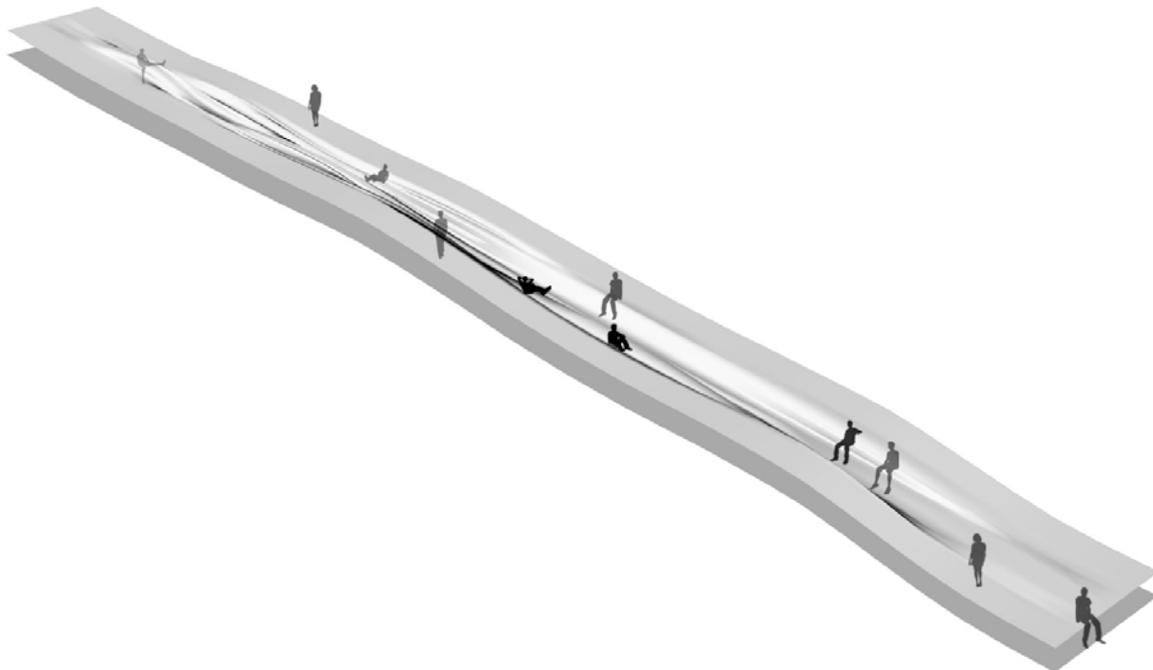
**Figure 34** Exemples de projets touristiques norvégiens

Grâce à ce type d'installations, le Lac-aux-Sables deviendrait une référence sur le territoire québécois, pour le développement de ses installations touristiques. Le précurseur d'une nouvelle façon de découvrir un lieu.

Si le projet peut être un point de départ vers son paysage, il peut également être perçu comme un point d'arrivée à l'échelle du territoire. De la région, vers la municipalité, en passant par le village, les espaces architecturaux favorise la découverte de la culture locale par l'appréciation de son paysage. En effet, les espaces de contemplation idéale du site sont déformées par le corps pour offrir des espaces de contact ergonomiques et permettre ressentir le paysage à l'échelle humaine. Ces espaces sont aménagés en continuité avec les déformations du site, en bordure du lac et sur un quai flottant. Basés sur une étude des postures du corps adopté par les gens dans les espaces publics [Figure 33], les espaces ergonomiques sont déformés (ou formés) par le corps humain.



**Figure 35** Étude des postures du corps (Bodyscape)



**Figure 36** Le quai un lieu de contact ergonomique ouvert

L'utilisation d'outils informatiques est une fois de plus indispensable dans le processus de conception [Figure 36], mais également dans le procédé de fabrication numérique. Les pièces devront donc être coupées en usine puis assemblées en caissons flottants séparés [Figure 37]. Les espaces entre les pièces de bois superposées laisseront passer les bruits de frottement de l'eau. Au total, huit caissons permettront de former le quai flottant qui balancera au gré des vagues. Lors de la saison hivernale, les sections de quai seront retirées de l'eau. [Figure 38]

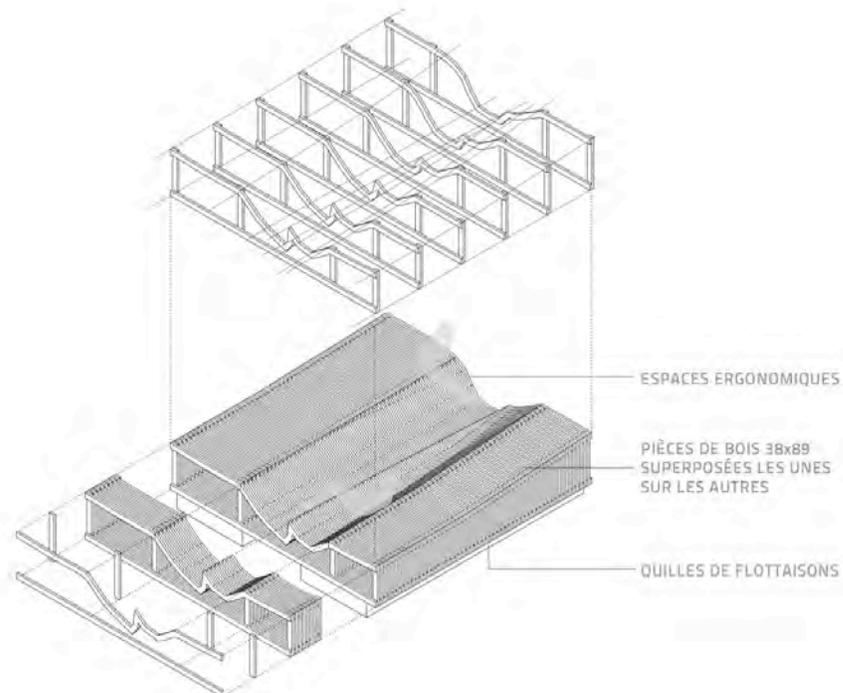


Figure 37 Le quai ergonomique | Procédé de fabrication numérique



Figure 38 Lieu de contemplation du paysage

### 3.4. La matérialité : le paysage évolutif

À l'image du paysage naturel saisonnier, le projet évolue graduellement. D'abord par son implantation pavillonnaire. Celle-ci permet une construction en phase, ce qui est très cohérent économiquement pour une municipalité de faible population. L'intérêt se situe dans l'évolution du projet entre les phases et de l'influence de chacune des interventions sur les phases subséquentes. Ainsi, le projet demeurera ouvert, puisqu'il y a aura toujours une possibilité d'ajouter des pavillons supplémentaires.

Dans cette optique évolutive, la matérialité du projet exploite son contexte rural en s'adaptant à son environnement. La dégradation contrôlée des matériaux [Figure 39] est un bon moyen d'affirmer l'évolution du bâtiment dans le temps :

- Le bois, historiquement lié au développement de la municipalité est utilisé intégralement pour la construction des pavillons de création, de conservation et pour les capsules dispersées dans le paysage. Leur structure en bois massif et apparent de l'intérieur est une réappropriation contemporaine de la résidence d'autrefois. Alors que l'extérieur en lattes de bois naturel évoluera et changera de couleur au rythme des saisons avant d'être remplacé pour débuter un nouveau cycle.
- L'aluminium est un matériau produit en grande quantité sur le territoire de la Mauricie. Or, lorsqu'il est transformé une seule fois et qu'il est soumis à des variations de température, l'aluminium vieillit et s'oxyde comme le cuivre pour former une patine vert pâle. Il est donc utilisé dans le projet pour supporter la toiture en toile déformée. Ses colonnes disposées aléatoirement s'apparentent d'ailleurs à l'organisation de la végétation sur le site. Avec le temps, elles vieilliront pour s'intégrer à leur environnement naturel.

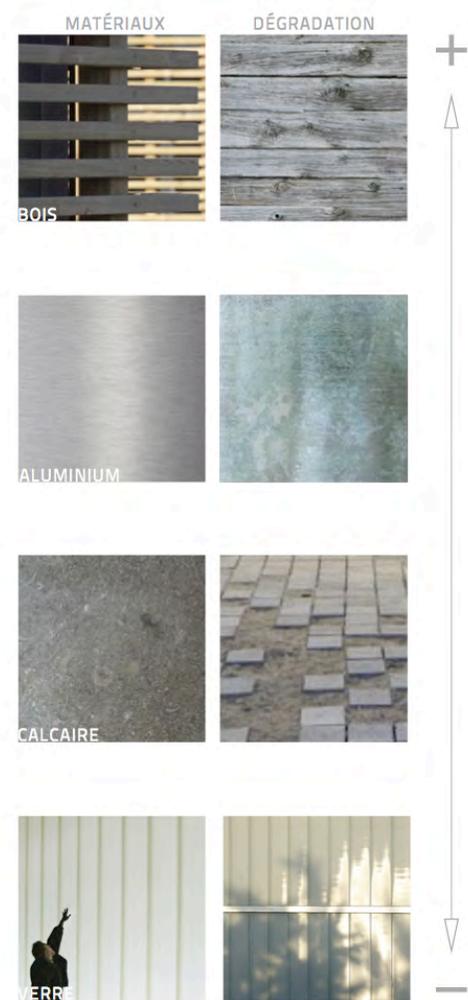


Figure 39 Effet du temps sur les matériaux

- La pierre calcaire, déjà présente sur le site sous forme de gravier, est un matériau également présent sur le territoire. En effet, la ville de Saint-Marc-des-Carières produit des pierres de calcaire utilisé dans les espaces intermédiaires du projet d'architecture. Celles-ci sont déposées en fonction de leur proximité avec le projet. Ainsi, le sol évoluera différemment relativement à la distance entre les pierres ; au passage des visiteurs ; aux intempéries.

Par ailleurs, certains matériaux du projet n'évolueront pas. Ceux-ci s'intègrent au contexte naturel en réfléchissant les caractéristiques de son paysage en mouvement et en s'opposant aux pavillons de bois pour mieux s'en dissocier. Ils sont les pavillons de diffusion. Fait de panneaux de verre à l'intérieur comme à l'extérieur, ils sont isolés avec une laine translucide qui diffuse la lumière. Le jour, les espaces sont lumineux alors que le soir, ils agissent comme des lanternes qui signalent leur présence [Figure 40].

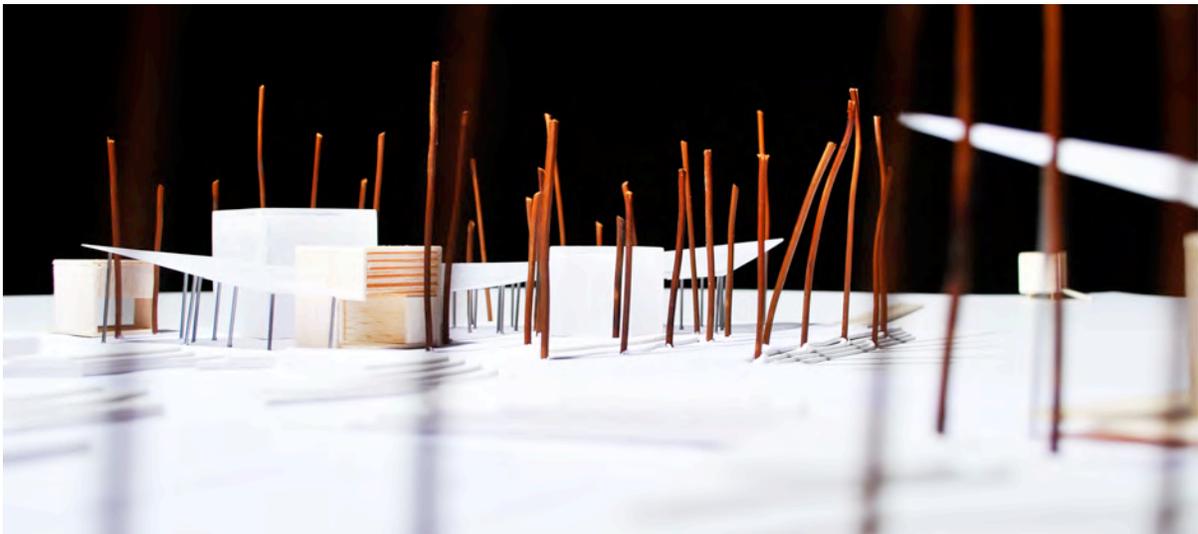


Figure 40 Les pavillons de diffusion signalent leur présence



### 3.5 Évaluation critique du jury

Les principaux commentaires critiques ont été émis par rapport à la toiture déformée. Non pas pour les raisons qui sous-tendent sa conception sensible et sa formalisation par les outils numériques mais plutôt pour sa matérialisation finale. En effet, les craintes du jury étaient que la toiture soit une masse qui semble lourde et que cette ambiguïté brouille le concept initial de légèreté, et ce, malgré la translucidité de la toile qui enveloppe la structure. La dualité entre la simplicité du projet et la complexité de sa toiture n'a pas convaincu le jury qui recherchait un plus grand équilibre. La matérialisation en verre des espaces intermédiaires non-isolée a également été questionnée. Bien que le verre soit transparent, il apparaît comme une masse réfléchissante pendant le jour, les intentions de concevoir un projet poreux sont donc affaiblies. Ces intentions, tant pour la toiture que pour les interstices, étaient plus pertinentes en maquette.



**Figure 41** Photo de maquette

Malgré tout, les jurys se sont entendus pour dire que l'échelle de ce projet est juste, que le résultat est inspirant et qu'il représente un pas énorme pour la communauté du Lac-aux-Sables. D'ailleurs, la démarche de conception a été identifiée comme étant claire et cohérente avec son milieu. Le site et son environnement sont fragiles et il est très difficile d'y intervenir, le projet devait donc suivre un processus très strict. Selon eux, le résultat de cette contrainte est un projet mesuré qui possède une grande sensibilité et qui est riche en soi.



## **Conclusion**

Véritables vecteurs de création, le lieu et le non-lieu possèdent de grands potentiels identitaire, relationnel et historique. Leur croisement et leur coexistence au sein d'un ensemble architectural cohérent et riche en stimuli en font un lieu de mémoire, d'échanges et de découvertes adapté à la réalité de la municipalité de Lac-aux-Sables. Le mi-lieu a le potentiel de susciter des réactions positives tant chez les résidents que chez les touristes, afin de favoriser leur interaction par l'expérimentation toujours en développement. L'une, par la réconciliation avec son paysage naturel; l'autre, par son ouverture en harmonie avec la réalité de la communauté et par son évolutivité en osmose avec les forces de son paysage.

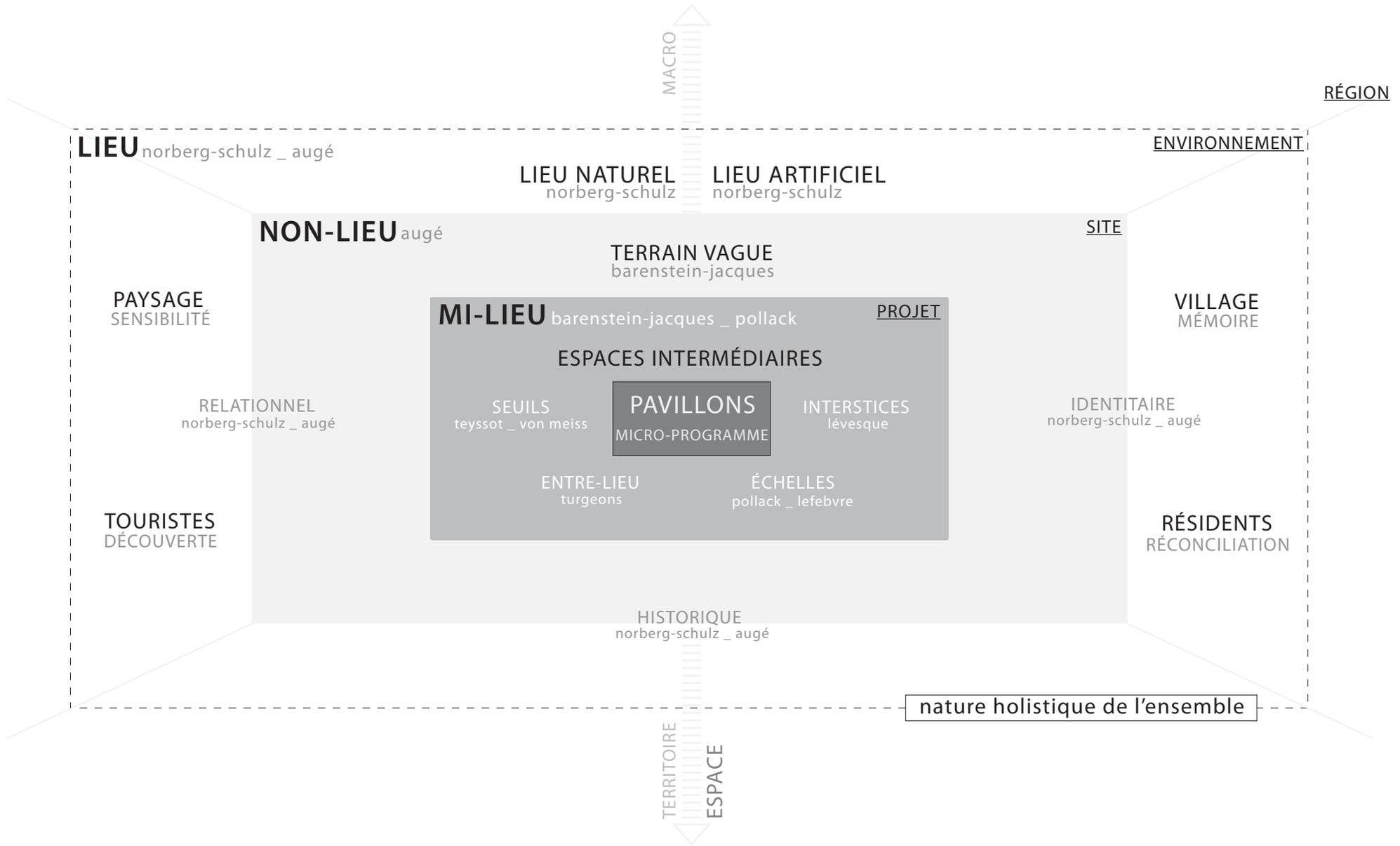


## Bibliographie

- 3XN (2010) *Mind your behavior : how architecture shapes behavior*, Copenhague : 3XN, 265 p.
- AUGÉ Marc (1992) *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil, 149 p.
- BERQUE Augustin (1994) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, [Seyssell] : Champ Vallon, 122 p.
- BIRKSTED Jan (2000) *Landscapes of memory and experience*, New York : E & FN Spon ; cf. « Landscape between memory and experience » p. 1-6 ; Id. Chap. 3 : « Carlo Scarpa : built memories » p. 47-60.
- CERTEAU, Michel de (1980) *L'invention au quotidien*, Paris : Union générale d'éditions.
- CHARRON Claude (1979) *On a un monde à récréer : livre blanc sur le loisir au Québec*, Québec: Service des communications du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 107 p.
- JAKLE John A. (2004) *Lots of parking : land use in a car culture*, Charlottesville, University of Virginia Press, 293 p.
- KIMMEL, Laurence (2010) *L'architecture comme paysage*, Paris : Petra, 100 p.
- KOOLHAAS, Rem et MAU Bruce. *S,M,L,XL*. New York, Monacelli Press, 1995. 1345 p.
- LEFEBVRE HENRI (1986) *La production de l'espace*, Paris : Anthropos, 1986. 485 p.
- LÉVESQUE Luc (2008) in *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation*, Québec : Éditions MultiMondes, 187 p.
- LYNN, Greg (1999) *Animate form*, New-York : Princeton Architectural Press, 203 p.
- MAUSS Marcel (1950) « Essai sur les variations saisonnières des sociétés » in Mauss. *Sociologie et Anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MEISS, Pierre von (1938) *De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture*, Lausanne : Presses polytechniques romandes, 221 p.
- MOSTAFAVI Mohsen and LEATHERBARROW David (1993) *On weathering : the life of buildings in time*, Cambridge, Mass. : MIT Press, 139 p.
- NORBERG-SCHULZ, Christian (1997) *L'art du lieu : architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris : Le Moniteur, 312 p.
- NORBERG-SCHULZ, Christian (1981) *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles : P. Mardaga, 213 p.
- PALLASMAA, Juhani (2010) *Le regard des sens = the eyes of the skin : architecture and the senses*, Paris : Éd. Du Linteau, 99 p.
- PRELORENZO Claude et ROUILLARD Dominique (2003) *Échelles & dimensions : architecture, ville, territoire*, Paris : L'Harmattan, cf. «Le format de l'élémentaire» p. 105-113.

- RAHIM, Ali (2006) *Catalytic formations : architecture and digital design*, London : Taylor & Francis, 221 p.
- RUSCHA Ed (1967) *Thirty four Parking Lots in Los Angeles*, New York : Wittenborn
- TEYSSOT George (2005) *in Home Cultures*, Vol.2, Issue 1, pp.88-118.
- TURGEON Laurier (1998) *Les entre-lieux de la culture*, Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université Laval, 493 p.
- VENTURI Robert (1999) *De l'ambiguïté en architecture*, Paris : Dunod, 141 p.
- WALDHEIM, Charles (2006) *The landscape urbanism reader*, New York : Princeton Architectural Press, 295 p.
- YOUNÈS Chris et MANGEMATIN Michel (1997) *Lieux contemporains*, Paris : Descartes et Cie, cf. « Trialogue lieu/mi-lieu/non-lieu » p. 125-133.
- Livre du centenaire de la municipalité de Lac-aux-Sable (2007) *Lac-aux-Sables : Témoin de notre passé 1897-1997*.490 p.

## Annexe A – Carte des concepts



ANCIEN  
TEMPS

(ÉVOLUTION)

(FLEXIBILITÉ)

NOUVEAU

PATINE DES MATÉRIAUX  
mostafavi \_ leatherbarrow



## Annexe B - Planches





ZONES D'INTENSITÉS COMPORTEMENTALES

Utilisé en tant que stationnement et rampe de mise à l'eau pour les bateaux, le site possède un grand potentiel relationnel non exploité puisqu'il agit comme une charnière entre les flux mécaniques (automobile, bateau) et humains (piétons, baigneurs), ou encore comme zone de détour d'un pont culminant territorial. En effet, il est l'un des rares points collectifs de contact riverain offrant la possibilité de prendre une pause pour découvrir le paysage.



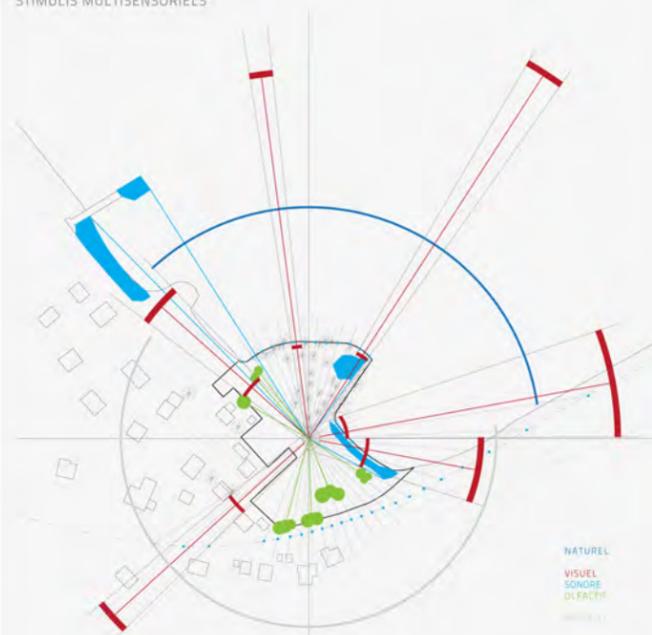
ANALYSE SENSORIELLE

Le site possède un environnement qui se compose de lieux naturels - lac, montagnes, végétation - et de lieu artificiel - le village. Le paysage naturel stimule les sens comme la vue (couleurs), le toucher (textures), l'ouïe (vents), l'odorat (végétation). Chaque sens en influence un autre, provoqué par le mouvement, ce qui amène l'expérimentation du lieu naturel comme un tout indivisible - situé dans l'espace et dans le temps. En effet, les variations saisonnières supposent des transformations temporelles qui influencent les perceptions sensorielles. Cette dynamique du paysage a favorisé la création de lieux artificiels invitant les résidents et les touristes à prendre possession du lieu de façons différentes d'une saison à l'autre.

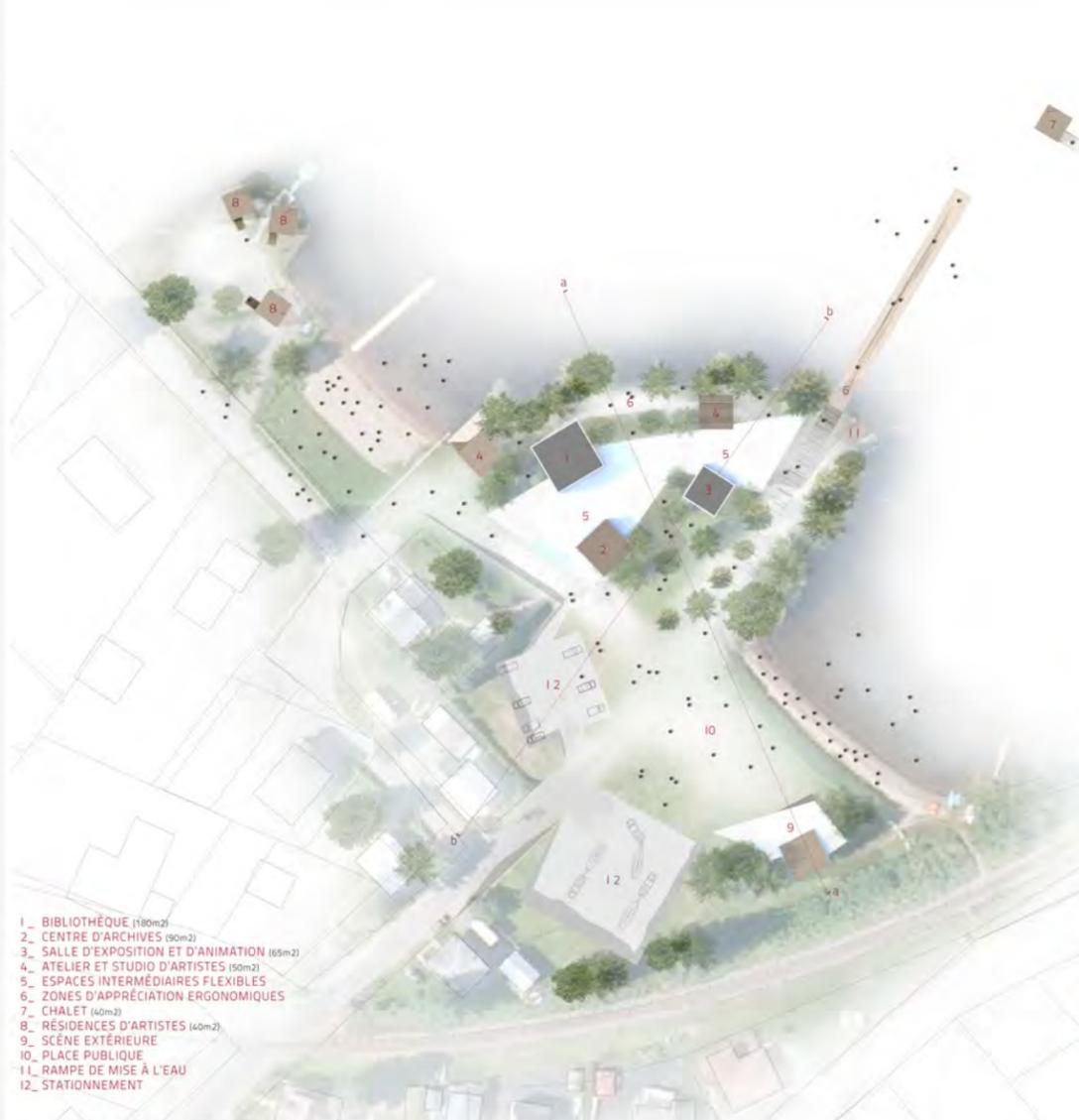
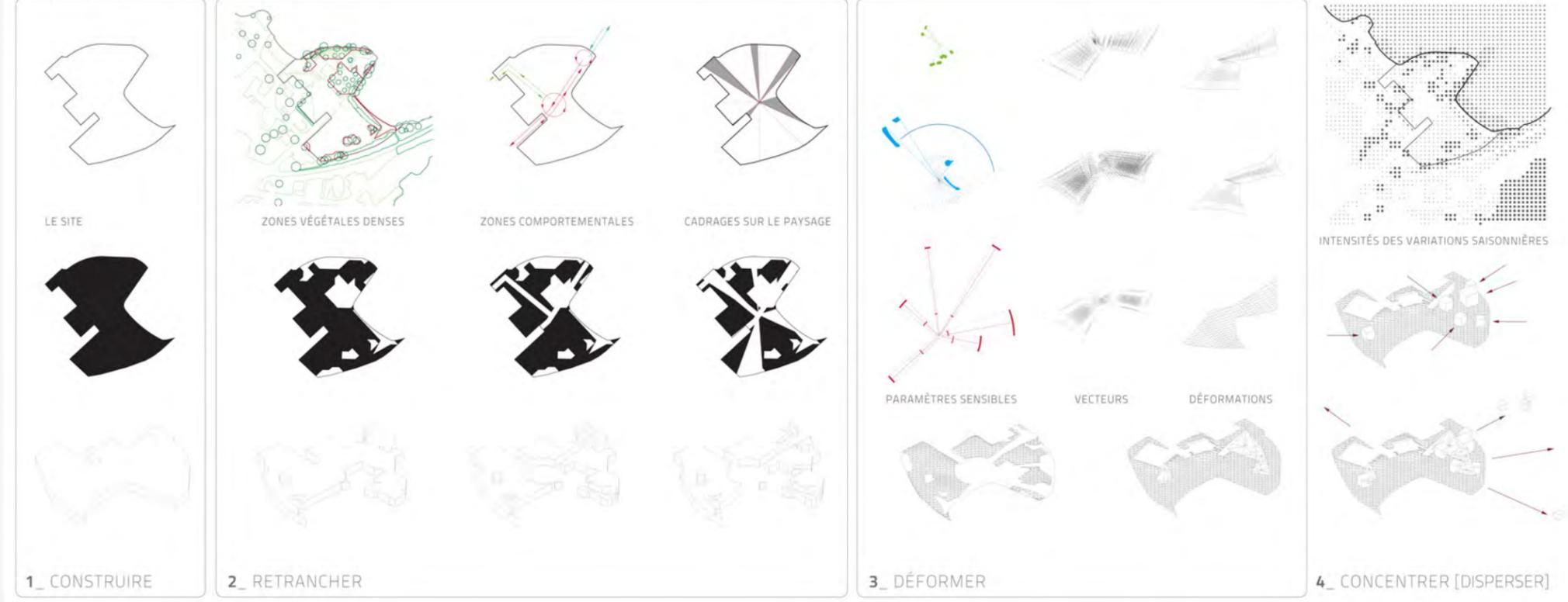
CADRAGES VISUELS



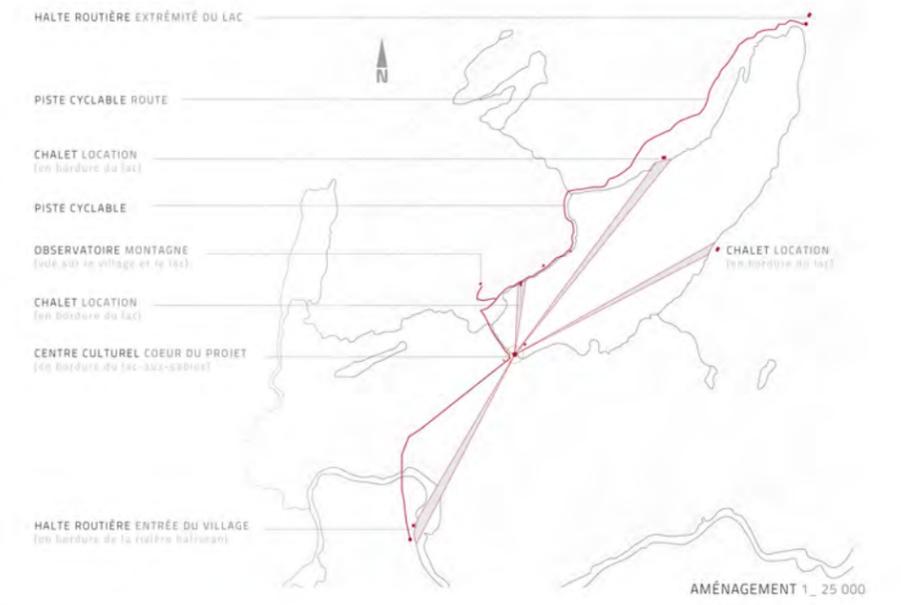
STIMULIS MULTISENSORIELS



DÉMARCHE



- 1\_ BIBLIOTHÈQUE (180m<sup>2</sup>)
- 2\_ CENTRE D'ARCHIVES (90m<sup>2</sup>)
- 3\_ SALLE D'EXPOSITION ET D'ANIMATION (65m<sup>2</sup>)
- 4\_ ATELIER ET STUDIO D'ARTISTES (50m<sup>2</sup>)
- 5\_ ESPACES INTERMÉDIAIRES FLEXIBLES
- 6\_ ZONES D'APPRECIATION ERGONOMIQUES
- 7\_ CHALET (40m<sup>2</sup>)
- 8\_ RÉSIDENCES D'ARTISTES (40m<sup>2</sup>)
- 9\_ SCÈNE EXTÉRIEURE
- 10\_ PLACE PUBLIQUE
- 11\_ RAMPE DE MISE À L'EAU
- 12\_ STATIONNEMENT



« La confrontation de deux notions en parallèle crée des tensions et, par des oppositions à la fois similaires et inverses, un sens commun peut être dégagé. Les limites spatiales se montrent moins rigides.

Entre intérieur et extérieur, entre dedans et dehors, entre privé et public, entre ici et ailleurs. C'est encore et à nouveau l'espace de « l'entre ». Entre les deux.

Être « entre » ne veut pas dire être une chose ou l'autre, cela veut dire être temporairement une chose et l'autre. Être en train de... En transformation.

Ce n'est pas seulement être au milieu ou dans un milieu, mais être le milieu même. L'architecture n'existe qu'à partir de ces vagues limites.

L'architecture serait le trait d'union et la séparation, l'intermédiaire, elle est une des possibilités du passage d'un état à l'autre, un des devenirs éventuels »

Le présent essai (projet) s'intéresse aux potentiels identitaire, relationnel et historique des lieux et des non-lieux en milieu rural où le paysage occupe une place prépondérante. Plus précisément, c'est le croisement et la coexistence de l'un et de l'autre qui intéressent, cet espace de l'entre-deux, l'intermédiaire : le mi-lieu.

Dans cette optique, l'environnement (lieu) et le site (non-lieu) se situent à Lac-aux-Sables, un village né de l'industrie du bois dont l'évolution est directement liée à son paysage et à son territoire. D'une part, les activités forestières en bordure du lac ont assuré le développement économique de la municipalité pendant la première moitié du XXe siècle. D'autre part, l'arrivée du tourisme pendant la Seconde Guerre mondiale a favorisé l'implantation progressive aux abords du lac. Graduellement, les rives sont devenues habitées et privées.

Le site sélectionné pour le projet d'architecture est le témoin de l'évolution de la municipalité de Lac-aux-Sables. Il symbolise tant historiquement que physiquement cette relation qui a toujours existé entre le village et le paysage. Aujourd'hui, il est un terrain vague en rupture avec son passé, un non-lieu aux fonctions temporaires et transitoires destinées au tourisme dont l'état provisoire imposé par les mouvements démographiques saisonniers rend l'accès difficile par les locaux en saison morte. En fait, la question à se poser est comment l'architecture peut-elle favoriser les interactions entre le village et le paysage, valoriser l'identité locale, tout en facilitant les échanges, les rencontres et la découverte?

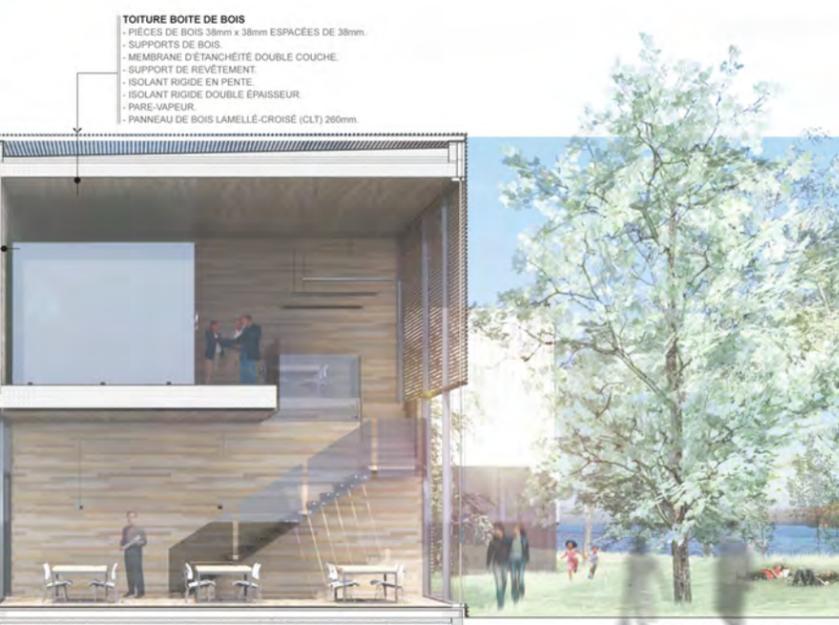
Élaboré comme un nouvel espace hybride, le projet est tracé comme une troisième voie, où s'effectuent continuellement de nouveaux contacts et de nouvelles expériences, comme un espace du seuil entre intérieur et extérieur, entre nouveau et ancien, entre résidents et touristes, entre village et paysage.



COUPE PERSPECTIVE C 1\_ 50



COUPE PERSPECTIVE A 1\_ 150



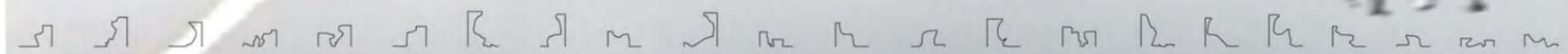
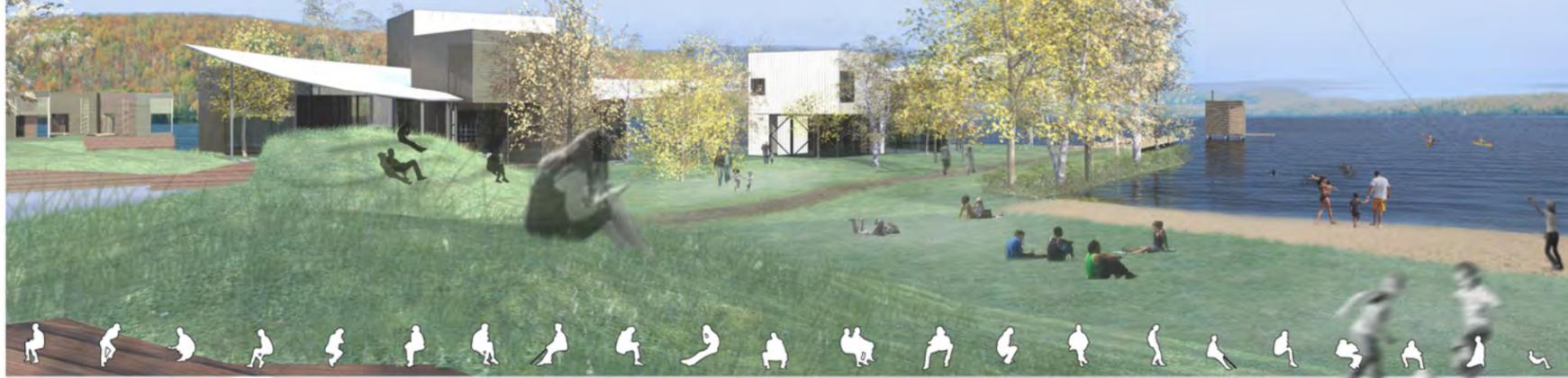
COUPE PERSPECTIVE B 1\_ 150

COUPE PERSPECTIVE D 1\_ 50

ESPACE INTÉRIEUR ISOLÉ ATELIER/STUDIO D'ARTISTES    ESPACE EXTÉRIEUR    ESPACE EXTÉRIEUR COUVERT    ESPACE INTÉRIEUR ISOLÉ CENTRE D'ARCHIVES    ESPACE EXTÉRIEUR ERGONOMIQUE

# MI-LIEU HYBRIDE

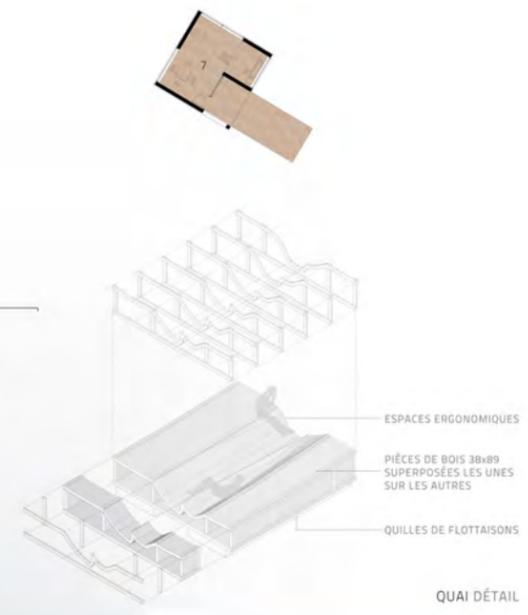
IDENTITAIRE \_ RELATIONNEL \_ HISTORIQUE



PLAN REZ-DE-JARDIN 1\_150



- 1\_ BIBLIOTHÈQUE
  - 1.1 accueil
  - 1.2 rayonnage adulte
  - 1.3 consultation
  - 1.4 informatique/internet
  - 1.5 rayonnage enfant/consultation (étage)
- 2\_ CENTRE D'ARCHIVES
  - 2.1 consultation/recherche
  - 2.2 système d'archivage (étage)
  - 2.3 toilettes hommes
  - 2.4 toilettes femmes
  - 2.5 rangement
- 3\_ SALLE D'EXPOSITION ET D'ANIMATION
- 4\_ ATELIERS ET STUDIOS D'ARTISTES
  - 4.1 atelier
  - 4.2 rangement
- 5\_ ESPACES INTERMÉDIAIRES FLEXIBLES
  - 5.1 espaces extérieurs couverts
  - 5.2 espaces intermédiaires tempérés
- 6\_ ZONES D'APPRECIATION ERGONOMIQUES
  - 6.1 quai flottant
  - 6.2 mobilier intégré au site
  - 6.3 déformation ergonomique du site
- 7\_ CHALET
- 8\_ RÉSIDENCES D'ARTISTES
- 9\_ SCÈNE EXTÉRIEURE
- 10\_ PLACE PUBLIQUE
- 11\_ RAMPE DE MISE À L'EAU
- 12\_ STATIONNEMENT



ESPACE ERGONOMIQUES  
PIÈCES DE BOIS 38x89  
SUPERPOSÉES LES UNES  
SUR LES AUTRES  
QUILLES DE FLOTTAISONS  
QUAI DÉTAIL



QUAI ERGONOMIQUE



INTERSTICE



SIGNAL LUMINEUX